

*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique*

*Université Abderahmane Mira Bejaïa*

*Faculté Des Sciences Économiques, Commerciales et Des  
Sciences de Gestion*

*Département Des Sciences de Gestion*

## *Mémoire de fin de cycle*

*En vue de l'obtention du diplôme de master en science de gestion*

*Option : Comptabilité et audit*

### *THEME*

---

## *FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT*

---

*Réalisé par :*

- AREZKI Dalila*
- BOUGHANI Lydia*

*Encadré par :*

- IFOURAH Hocine*

*Promotion 2019/2020*

## Remerciement

Ce corpus relève d'une année d'un dur labeur binôme, conjugué à un flot de sincères investissements personnels au nom de la recherche scientifique. Il est également l'aboutissement de notre passion pour notre sphère de prédilection et pour le monde du savoir.

Tout d'abord, nous souhaiterions bâtir ce préambule textuel par adresser notre loyale reconnaissance et nos sincères remerciements à nos encadrateurs, Madame LASMI Djaouida et à Monsieur IFOURAH Hocine, pour leur professionnalisme indéfectible, leur dévouement inconditionnel, leur patience continuelle, leur disponibilité sans faille et leurs conseils avisés ; autant d'outils méthodologiques et pédagogiques qui ont su nous guider vers le voie de la réussite. Nous tenons aussi à rendre un chaleureux hommage à tout le corps enseignant qui nous a dispensés d'une instruction de qualité et d'un accompagnement aux valeurs humanistes et aux réflexions morales immaculées.

Nos remerciements vont aussi à l'adresse de nos deux familles, et plus particulièrement à nos parents qui sont le pilier de toute notre vie et qui au goût du sacrifice ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Vous nous avez offert un soutien affectueux, moral et intellectuel tout au long de notre existence et nuls remerciements ne sauront décrire notre reconnaissance et notre gratitude envers vous. À nos frères et sœurs qui nous ont toujours secondés, aidés et encouragés à toujours aller de l'avant sous l'auréole de leurs amours fraternels pérennes. Sans oublier nos grands-parents qui ont été et qui seront à tout jamais les valeureux colosses de notre patrimoine, de notre histoire et de notre devenir... ne dit-on pas que derrière chaque réussite se cache une grande famille.

Sur la même venelle, nous voudrions expliciter notre reconnaissance envers nos amis et toutes les personnes qui ont contribué à cette finalité de près ou de loin.

## Dédicace

À mes très chers parents. Nulle dédicace ne saurait être assez diserte pour vous formuler toute mon affection et mon incommensurable gratitude. Vous m'avez élevé et protégé contre vents et marées et m'avez soutenu de ma naissance jusqu'à l'âge mûr, en peignant de mille joies l'horizon de ma vie. Rien au monde ne vaut vos sacrifices et votre dévouement; recevez ici, ma plus sincère reconnaissance;

À mes très chers frères HAMZA, SASSI, ISLAM. Je vous dédie ce travail en témoignage de mon amour et de mon grée à vous qui vous à était toujours présent. Que dieu vous garde et vous bénisse.

À ma très chère sœur KAHINA. Je te dédie ce travail en témoignage de mon amour et de mon grée pour toi qui es toujours été présente. Puisse Dieu, te préserver et t'accorder le meilleur;

À mes oncles et tantes, mes cousins et cousines. Aimables et pleins de bonté, vous m'avez montré votre confiance et votre soutien. Voyez dans ce modeste ouvrage l'expression de mon affection;

À mon binôme LYDIA, compagne de cette aventure pédagogique. Partager ces moments d'étude et de travail fut mémorable. Recueillez ici une amitié sincère et un honneur d'avoir fructifié tant de savoir à tes côté;

À mes amies, sœurs de cœur TILLELI, WISSEM, SANA, AIDA, Pour votre appui, votre assistance sans faillite et pour vos encouragements sincères;

À mon ami YACINE pour ton appuie et ton encouragements sincères ;

À tous ceux qui, par un mot, m'ont assisté, soulagé ou donné la force de persévérer.

Dalila

## Dédicace

À mes très chers parents. Nulle dédicace ne saurait être assez diserte pour vous formuler toute mon affection et mon incommensurable gratitude. Vous m'avez élevé et protégé contre vents et marées et m'avez soutenu de ma naissance jusqu'à l'âge mûr, en peignant de mille joies l'horizon de ma vie. Rien au monde ne vaut vos sacrifices et votre dévouement; recevez ici, ma plus sincère reconnaissance;

À mon très chère frère YACINE. Je te dédie ce travail en témoignage de mon amour et de mon grée toi qui es toujours été présent. Que dieu te garde et te bénisse.

À ma très chère sœur MERIEM. Je te dédie ce travail en témoignage de mon amour et de mon grée pour toi qui es toujours été présente. Puisse Dieu, te préserver et t'accorder le meilleur;

À mes oncles et tantes, mes cousins et cousines. Aimables et pleins de bonté, vous m'avez montré votre confiance et votre soutien. Voyez dans ce modeste ouvrage l'expression de mon affection;

À mon binôme DALILA, compagne de cette aventure pédagogique. Partager ces moments d'étude et de travail fut mémorable. Recueillez ici une amitié sincère et un honneur d'avoir fructifié tant de savoir à tes côté;

À mes amies, sœurs de cœur HANIA, SOUHILA, AMEL, LYDIA. Pour votre appui, votre assistance sans faillite et pour vos encouragements sincères;

À mon ami SAHIL, pour ton appuie et ton encouragements sincères ;

À tous ceux qui, par un mot, m'ont assisté, soulagé ou donné la force de persévérer.

LYDIA

---

## *Sommaire*

---

# Sommaire

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

**Introduction Générale**.....1

**Chapitre 01 : Notions générales**.....3

**Section 1 : Généralité sur les banques**.....3

1) Définition et rôle de la banque.....3

2) Les ressources et les emplois de la banque.....6

3) Les différents types de banque.....7

**Section 2 : Notions fondamentales liées à l'investissement et projet d'investissement**.....9

1) Définition de l'investissement.....9

2) Définition d'un projet d'investissement et son objectif.....10

3) Classification et caractéristique d'un projet d'investissement.....11

**Section 3 : Aperçu sur les crédits d'investissement**.....17

1) Définition d'un crédit d'investissement.....17

2) Objectif d'un crédit d'investissement.....17

3) Les différents types de crédit d'investissement.....18

**Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un**

**Projet d'investissement**.....23

**Section 1 : Montage et étude d'un dossier de financement**.....23

1) Les conditions d'octroi d'un crédit.....23

2) Les documents nécessaires pour montage d'un dossier de financement.....24

3) L'étude d'un dossier de financement.....30

**Section 2 : Evaluation et financement d'un projet d'investissement**.....53

1) Les critères de choix des investissements.....53

2) Les modes de financement d'investissement.....56

3) Le plan de financement.....64

**Section 3 : Les risques et les garanties associés à un crédit d'investissement**.....70

1) Les risques.....	70
2) Les garanties .....	73
3) La relation entre crédit, garantie et risques.....	78

<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>80</b>
---------------------------------	-----------

**Bibliographie**

**Table des matières**

## Liste des Abréviations

- I<sub>0</sub>** : Capital investi.
- HT** : La valeur hors taxes.
- BFR** : Besoin en fonds de roulement.
- VR** : Valeur résiduelle.
- CF** : Cash-flows.
- EBE** : Excédent brut d'exploitation.
- CAF** : Capacité d'autofinancement.
- FNT** : Flux net de trésorerie.
- BOAL** : Bulletin Officielle des Annonces Légales.
- EPE** : Entreprise publiques économique.
- TCR** : Tableau des comptes de résultat.
- DIP** : Document d'informations précontractuelles.
- DA** : Dinar Algérien
- VNC** : Valeur nette comptable.
- DLMT** : Dettes à long et moyen terme.
- DCT** : Dettes à court terme.
- SIG** : Les soldes intermédiaires de gestion.
- CA**: Chiffre d'affaire.
- FR** : Fond de roulement.
- FRNG** : Fond de roulement net global.
- BFRE** : Besoin en fonds de roulement d'exploitation.
- BFRHE** : Besoin en fonds de roulement hors exploitation.
- TN** : Trésorerie nette.
- RFRP** : Ratio de fonds de roulement propre.
- RFRN** : Ratio de fond de roulement net.
- RLG** : Ratio de liquidité général.
- RLR** : Ratio de liquidité réduite.

**RLI** : Ratio de liquidité immédiate.

**RIF** : Ratio d'indépendance financière.

**RE** : Ratio d'endettement.

**RCR** : Ratio de capacité de remboursement.

**RRC** : Ratio de rentabilité commercial.

**RRE** : Ratio de rentabilité économique.

**RRF** : Ratio de rentabilité financière.

**RRS** : Ratio de rotation des stocks.

**RRCC** : Ratio de rotation des crédits client.

**RRCF** : Ratio de rotation des crédits fournisseur.

**TTC** : Toute taxe comprise.

**VAN** : Valeur actuelle nette

**t** : Taux d'actualisation.

**n** : La durée de vie de projet.

**TRI** : Taux de rentabilité interne.

**K** : Ordre d'année.

**IP** : Indice de profitabilité.

**DRA** : Délai de récupération actualisé.

**AF** : Autofinancement.

**LCR** : Lettre d'échange relevé.

**BOR** : Billet à ordre relevé.

## Liste des Figures

<b>Figure 1.1</b> : Classification d'un projet d'investissement .....	14
<b>Figure 1.2</b> : Présentation du mécanisme d'une opération de crédit-bail .....	22
<b>Figure 2.1</b> : Actifs non courants.....	36
<b>Figure 2.2</b> : Le passif du bilan.....	38
<b>Figure 2.3</b> : Les avantages et les inconvénients de l'autofinancement.....	58
<b>Figure 2.4</b> : Les modalités de financement des projets d'investissement.....	63
<b>Figure 2.5</b> : Les différentes formes de garanties.....	74

## Liste des Tableaux

<b>Tableau 2.1</b> : Différentes rubriques de l'investissement.....	33
<b>Tableau 2.2</b> : La structure du bilan comptable.....	39
<b>Tableau 2.3</b> : La structure du bilan financier en grande masse.....	41
<b>Tableau 2.4</b> : Le tableau des soldes intermédiaire de gestion (FIG).....	43
<b>Tableau 2.5</b> : La CAF par la méthode additive.....	59
<b>Tableau 2.6</b> : La CAF par la méthode soustractive. ....	59
<b>Tableau 2.7</b> : Le plan de financement revêt en général l'aspect suivant.....	68

---

## *Introduction Générale*

---

La banque est une entreprise dans le commerce de l'argent. D'une part la banque reçoit les dépôts du public, collecte des épargnes, fournit et gère les moyens de paiements et elle joue d'une autre part le rôle de l'intermédiaire financier entre le déposant de l'argent et le demandeur de prêt. Le fonctionnement de la vie économique repose sur la circulation des flux réels (production, consommation, investissement...), et leur contrepartie qui est les flux financiers (règlement, prêts...).

La politique d'investissement relève de la stratégie générale de l'entreprise et elle est le garant de son développement futur. Les investissements contribuent à la croissance de l'entreprise et ils conditionnent sa rentabilité future. Ces investissements consistent à immobiliser des capitaux, c'est-à-dire à engager une dépense immédiate, dans le but d'en retirer un gain sur plusieurs périodes successives. Quel qu'en soit l'objectif, les projets d'investissements ont une importance capitale dans le développement de l'entreprise, puis qu'ils conditionnent nécessairement sa compétitivité, sa rentabilité et sa solvabilité future. C'est-à-dire en définitive, sa valeur.

En principe, le financement d'un projet d'investissement, consiste en fait à évaluer son impact sur la valeur marchande de l'entreprise.

En ce qui concerne le succès des projets et l'obtention de rendements par leur intermédiaire, les banques étudient l'évaluation économique et financière des projets avant la décision d'octroyer des crédits pour assurer le recouvrement de ces crédits et la réussite du projet et atteindre les objectifs souhaités. De ce fait, chaque financement de projet d'investissement, par des banques publiques ou privées, est soumis à des risques qui impliquent des garanties. En effet, les banques exigent dans leur financement des crédits d'investissement des garanties en plus des études qu'elles réalisent pour se prémunir contre les risques liés aux investissements.

Nous allons traiter la problématique du financement des investissements en nous basant sur la question suivante :

**Comment une banque évalue la rentabilité d'un projet d'investissement, et quelles sont les études préalables qu'effectue une banque après réception d'une demande de crédit d'investissement ?**

Pour apporter des éléments de réponse à cette question centrale, nous avons articulé notre travail autour des questions secondaires, à savoir :

- Qu'est-ce qu'un investissement et un projet d'investissement ?
- Quels sont les différents critères auxquels un banquier s'intéresse pour l'octroi d'un crédit d'investissement ?
- Comment s'effectue le montage d'un dossier du crédit d'investissement ?
- Quels sont les risques à encourir suite à l'octroi d'un crédit ; et quelles sont les garanties proposées pour réduire ces risques ?

Pour répondre à ces questions nous avons élaboré les hypothèses suivantes comme réponses initiales à ces questions :

Hypothèse 1: La détermination de la rentabilité du projet se fait en suivant la démarche théorique de l'étude d'un projet d'investissement.

Hypothèse 2 : Le banquier s'assure de la bonne santé financière de l'entreprise qui demande le financement. Ensuite, il utilise les outils d'évaluation ou bien les critères d'évaluation du projet d'investissement comme la VAN, le TRI, le DR, et l'IP, calculés sur la base des documents comptables de l'entreprise.

Hypothèse 3 : Le financement d'un projet d'investissement peut encourir des risques, la banque prend des garanties pour se protéger et réduire ces risques.

Pour obtenir un bon résultat, sur notre travail on utilisé une démarche méthodologique basée sur l'approche théorique en utilisant une recherche bibliographie et documentaire (ouvrage, thèse, mémoires...etc.)

Nous avons adopté un plan de travail subdivisé en deux chapitres, afin de mieux répondre aux questions précédentes :

- Le premier chapitre intitulé « Notions générales » subdivisé en trois sections à savoir : généralités sur les banques, notions fondamentales liées à l'investissement et projet d'investissement et aperçu sur les crédits d'investissement.
- Le deuxième chapitre intitulé « Demande d'octroi d'un crédit de financement d'un projet d'investissement » subdivisé en trois sections à savoir : montage et étude d'un dossier du financement, évaluation et financement d'un projet d'investissement et les risques et garanties associés à un crédit d'investissement.

---

*Chapitre 01*  
*Notions Générales*

---

**Introduction**

Au sein d'une économie, la banque autant qu'institution financière joue le rôle d'intermédiation entre les différents agents économiques, sa fonction principale est d'accorder des crédits à ceux qui veulent s'investir.

Ces crédits consistent à transformer les ressources financières en un ou plusieurs éléments pour le but de réaliser des gains futurs, cette transformation appelée l'investissement qui occupe une place importante dans l'entreprise.

Dans ce chapitre, nous présentons dans la première section les généralités sur les banques, nous procédons dans la deuxième section à la présentation des notions fondamentales liées à l'investissement et projet l'investissement, dans la troisième section, nous allons traiter le crédit d'investissement.

**Section 01 : Généralités sur les banques**

La banque est désormais une institution articulant divers métiers financiers, fonctionnant comme une pompe capable d'aspirer des dépôts et refouler des crédits.

La banque est au cœur de l'économie nationale et occupe une place centrale dans le marché financier. Elle permet le financement et le développement de l'activité économique.

**1. Définition et rôle de la banque****1.1. Définition de la banque :**

« La banque est une entreprise ayant un statut juridique et une organisation particulière. Elle crée de la monnaie et collecte des fonds de sa clientèle sous forme de dépôt ou d'épargne, elle réemploie ses fonds en distribuant des crédits en effectuant diverses opérations financières et gère les différents moyens de paiements. »<sup>1</sup>

Du point de vue de TAHA HADJ « La banque est un intermédiaire qui redistribue des fonds qu'elle récolte auprès de ses agents économiques en vue de réaliser des gains. »<sup>2</sup>

D'après ces définitions on constate que la banque est une entreprise qui a une activité financière, elle joue d'une part le rôle d'intermédiaire financier et elle propose d'une autre part

---

<sup>1</sup> MANSOURI Mansour, *Système et pratique bancaire en Algérie*, Edition Houma, Alger, 2006.

<sup>2</sup> TAHA HADJ Sadek, « Le risque de l'entreprise et de la banque », EL Dahlab, Alger, 2007, P11.

des services financiers tels que recevoir des dépôts , accorder des prêts à ceux qui en ont besoin et gérer les moyens de paiement.

### **1.2. Le rôle de la banque :**

La définition ci-dessus précise bien que la banque contribue à la satisfaction des besoins de financement et les apports de ressources, elle joue le rôle d'intermédiaire entre deux catégories d'agents économiques ; les agents ayant des capacités de financement (détenteurs de capitaux) et les agents qui sont à la recherche des fonds nécessaires à fin de financer leurs activités (demandeurs de capitaux).

#### ***1.2.1. Le rôle d'intermédiaire des banques :***

L'intermédiation bancaire intervient entre l'agent prêteur et emprunteur et les mettre en contact en réalisant de la finance indirecte pour assurer cette opération. La fonction essentielle de l'intermédiaire financier consiste à transformer des créances ou des dettes des agents économiques, elle collecte les capitaux à court terme des agents à capacité de financement et les redistribuent sous forme de crédit aux agents qui on besoin du financement.

#### ***1.2.2. Les fonctions de la banque :***

La banque remplit une multitude de fonctions, mais les principales sont résumées dans ce qui suit :

##### ***1.2.2.1. Collecte des dépôts :***

Les dépôts bancaires sont des fonds du public, ils peuvent être soit à vue(compte chèque, compte courant et les comptes sur livret d'épargne), soit à terme (bon compte à terme, bon de caisse...etc).

##### ***1.2.2.2. La distribution des crédits :***

Ce sont les fonds recueillis par la banque, «à un moment donné, certain déposants ont besoin de leur argent mais ce n'est pas le cas de tous. Cela permet aux banques d'utiliser les dépôts à court terme pour faire des prêts de plus longue durée selon un processus de

transformation des échéances, c'est-à-dire de conversion d'un passif à court terme en actif à long terme. »<sup>3</sup>

### ***1.2.2.3. La création de la monnaie et la fourniture des moyens de paiement :***

#### ***1.2.2.3.1. La création de la monnaie :***

La monnaie a endossé plusieurs formes au cours de l'histoire, Aujourd'hui on distingue deux principales formes :

- **La monnaie Fiduciaire** : sous forme de pièces ou billets ;
- **La monnaie scripturale** : les sommes inscrites sur les comptes bancaires.

Les banques ont le pouvoir de créer la monnaie en accordant des crédits à leurs clients, chaque octroi de crédit engendre la création de la monnaie scripturale. Elles sont limitées dans cette création par la banque centrale qui fabrique de la monnaie fiduciaire.

#### ***1.2.2.3.2. Les moyens de paiement :***

Les moyens de paiement sont les instruments techniques que la banque met à la disposition de ses clients pour faire circuler la monnaie et régler des opérations financiers.

Il existe de nombreux modes de paiement, les plus utilisés sont :

- La carte bancaire ;
- Le virement bancaire ;
- Le prélèvement automatique ;
- Les espèces ;
- Le chèque ;
- Le compte virtuel ;
- Le paiement sans contact.

---

<sup>3</sup> Jeanne GOBAT, « Finance et développement », Mars 2012.

## **2. Les ressources et les emplois de la banque**

### **2.1. Les ressources de la banque :**

Les différentes ressources des banques proviennent tout d'abord des fonds propres et par la collecte des dépôts des ménages et des entreprises.

#### **2.1.1. Les fonds propres :**

Les fonds propres d'une banque sont constitués par son capital social c'est-à-dire l'argent apportés par ses actionnaires ou par ses sociétaires et les réserves qui correspondent à la partie des bénéfices non distribués.

#### **2.1.2. Les dépôts :**

Les dépôts sont constitués de tous les placements exécutés par les clients, ils peuvent être essentiellement à vue ou à terme.

- **Les dépôts à vue** : sont des dépôts de fonds déposés par un agent économique qui peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout moment, tenant compte la liquidité et la solvabilité de la banque ;

- **Les dépôts à terme** : sont les fonds qui ne peuvent être demandés avant la période déterminée dans le contrat signé entre la banque et le client.

### **2.2. Les emplois de la banque :**

Les emplois de la banque est l'ensemble de l'actif non immobilisé d'une banque, ils se font par des financements aux clients en fonction de leur durée et leur fonction.

#### **2.2.1. Le financement à court terme :**

Sont les crédits accordés aux entreprises et professionnels dont la durée est inférieure à un an pour leurs besoins de trésoreries.

### ***2.2.2. Le financement à moyen et long terme :***

Il s'agit des crédits dont la durée est supérieure à un an qui sont destinés à financer les investissements des entreprises ou des particuliers comme (les mobiliers professionnels, les matériels de production et de transports).

## **3. Les différents types de banques**

La hiérarchie bancaire comprend deux échelons principaux :

### **3.1. La banque centrale :**

La banque centrale est l'établissement de premier rang, il n'existe qu'une seule par pays, elle est chargée de l'émission de la création de la monnaie et conduit la politique monétaire ainsi elle assure le bon fonctionnement des banques commerciales au niveau de la réglementation et de la solvabilité.

### **3.2. Les banques commerciales :**

Les banques commerciales ou banques de second rang sont placées sous l'égide de la banque centrale qui joue le rôle de la banque des banques, on distingue quatre types de banques :

#### ***3.2.1. La banque de détail :***

La banque de détail est aussi appelée « banque commerciale », elle est le type de banque le plus connu par le grand public, elle exerce une activité de collecter l'épargne et les dépôts, la distribution de crédit et la gestion des moyens de paiement à une clientèle notamment composée de particuliers, entreprise et de professionnels.

#### ***3.2.2. La banque d'affaires :***

La banque d'affaires est spécialisée dans la gestion des finances des grandes entreprises et les accompagne dans leurs projets comme la fusion-acquisition, elles mettent à disposition des entreprises au divers services bancaires comme les conseils financiers et stratégiques. La banque d'affaires peut également assurer la gestion de son propre portefeuille de participations.

**3.2.3. La banque d'investissement :**

« La banque d'investissement travaille avec les marchés financiers, par l'intermédiaire d'émissions d'emprunts obligataires, de souscription d'actions et différentes opérations boursières. Toutefois, les banques de détail et d'investissement sont de simple filiale de groupes bancaires communs, qui souvent aussi d'assurance et d'autres activités financières. »<sup>4</sup>

**3.2.4. La banque universelle :**

La banque universelle, également appelée banque "à tout faire" ou banque "généraliste", elle rassemble dans le même toit deux activités de nature très différente la première est l'activité de la banque commerciale (le prêt et la collecte des dépôts et la gestion de système de paiement) et l'activité d'investissement.

---

<sup>4</sup>François Desmicht, « Pratique de l'activité bancaire », Ed, Dunod, Paris, Novembre 2004, P9.

## Section02 : Notions fondamentales liées à l'investissement

### 1. Définition de l'investissement

L'investissement est un processus fondamental dans la vie de l'entreprise, selon AFITEP et MOURGUES qui ont défini la notion de l'investissement comme suite :

« L'investissement est une opération qui consiste, pour l'entreprise à transformer les ressources financières en un ou plusieurs éléments que l'entreprise utilisera en permanence (ou pendant une durée relativement longue) pour concourir de manière durable à la réalisation de son objet social. »<sup>5</sup>

Ainsi, on appelle investissement « l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle on attend des gains futures, étalés dans le temps. »<sup>6</sup>

Donc La notion d'investissement à plusieurs définitions qui diffèrent d'un théoricien à un autre, nous allons définir l'investissement selon quatre versions différentes :

➤ **Selon les comptables** : L'investissement est constitué « de tout meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise destiné à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise. »<sup>7</sup>

Il comprend les biens durables figurant au registre des immobilisations :

-Les immobilisations corporelles (constructions, matériels technique et outillage... etc.) ;

-Les immobilisations incorporelles (fonds de commercial, brevets, logiciel...etc.) ;

-Les immobilisations financières (titre de participation, prêts, ...etc.).

➤ **Selon les économistes** : L'investissement est comme « L'échange d'une satisfaction immédiate et certaine ; à laquelle on renonce, contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi est le support. »<sup>8</sup>

<sup>5</sup> AFITEP, « Dictionnaire de management de projet » édition, afnor, 2010, P139.

<sup>6</sup> MOURGUES N, « Le choix des investissements dans l'entreprise », Edition Economica, 1994,P15.

<sup>7</sup> Abedallah BOUGHABA, « Analyse et évaluation de projet », Edition Berti, Alger,2005,P7.

<sup>8</sup> KOEHL.J « choix d'investissement », Édition Dunod, paris, 2013, P11.

En pratique l'investissement représente pour les économistes un flux qui vient augmenter le stock de capital.

➤ **Selon les financiers** : Pour cette catégorie, un investissement est un engagement durable de capital réalisé en vue de dégager des flux financiers que l'on espère positifs dans le temps.

Pour une entreprise, investir c'est « mettre en œuvre aujourd'hui des moyens financiers pour au travers des activités de production et de vente, générer des ressources financières sur plusieurs périodes ultérieures. »<sup>9</sup>

➤ **Selon les gestionnaires** : « L'investissement (coût pour l'entreprise) génère de nouveaux cash-flows (avantages) et il est nécessaire de hiérarchiser les divers projets possibles à partir d'un bilan global (coûts avantages), définir la rentabilité de chaque projet. »<sup>10</sup>

On constate donc que la notion de l'investissement est plus large et s'attache à saisir ce dernier dans une conception plus globale.

## 2. Définition d'un projet d'investissement et son objectif

### 2.1. Définition d'un projet d'investissement :

Le projet d'investissement peut être défini comme « l'acquisition d'un ensemble d'immobilisations permettant de réaliser ou de développer une activité donnée, dans son aspect commun, il correspond à une dépense immédiate dont ont des avantages futurs. »<sup>11</sup>

Donc, de cela on constate que l'investissement est un bien (matériel ou immatériel) qui dégage l'entreprise d'un point de vue financier, il s'agit d'une dépense immédiate engagée en vue de dégager des ressources dans le futur.

Les projets d'investissement sont d'une importance capitale pour l'entreprise puisque ils conditionnent sa compétitivité, sa rentabilité et sa solvabilité et donc la valeur de l'entreprise.

---

<sup>9</sup> GARDES.N « Finance d'entreprise », Édition d'organisation, Paris, 2006, P2.

<sup>10</sup> FRANCH-BANCEL, ALBAN-RICHARD, « Choix des investissements », Édition Economica, Paris, 1995, P21-22.

<sup>11</sup> HOUDAYER. R, « Évaluation financière des projets », 2<sup>ème</sup> Édition Economica, Paris, 1999, P13.

## 2.2. Les objectifs d'un projet d'investissement :

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être d'ordre stratégique ou opérationnel.

### 2.2.1. Les objectifs d'ordre stratégique :

C'est un ensemble d'objectifs qui relève généralement pour le but l'expansion, la modernisation, l'indépendance ou la concentration...etc. L'ensemble de ces objectifs sera considéré par la direction de l'entreprise.

### 2.2.2. Les objectifs d'ordre opérationnels :

Ces objectifs se situent au niveau technique, on peut citer trois objectifs essentiels d'un projet d'investissement.

- **Objectif de coût** : La politique de coût est l'objectif de nombreux projet d'investissement, car la maîtrise des coûts permet d'agir sur les prix, cet objectif consiste à réduire au maximum les coûts de revient d'un produit ;
- **Objectif de délai (temps)** : Tout projet peut avoir comme principal objectif de satisfaction d'une demande récente dans les meilleurs délais à fin d'acquérir un avantage concurrentiel. En principe, l'objectif de tout projet d'investissement est de satisfaire une demande dans un délai le plus court que possible on dit « premier arriver premier servi » ;
- **Objectif de qualité** : Vue l'existence d'une concurrence accrue dans l'environnement économique, les responsables et investisseurs doivent fournir un certain niveau de qualité tout en répondant aux besoins et à la demande des clients.

## 3 . Classification et caractéristique d'un projet d'investissement

### 3.1. Classification des projets d'investissement :

Après cet aperçu sur les différentes notions de l'investissement, une présentation brève sur les différents types ainsi leurs classements ne fait que préciser d'avantage.

En matière d'investissement, on distingue trois types de classifications :

### 3.1.1. Classification selon leur nature :

Ce type de classification comprend trois types d'investissement sont les suivantes :

- **Les investissements corporels (matériels)** : qui se matérialisent par les investissements industriels ou de nature commerciale et qui se dégage dans des actifs physiques ;
- **Les investissements incorporels (immatériels)** : représentent par exemple des droits de bail ,brevet ,licence ou des charges ayant un impact dans le futur, telles que les dépenses de la formation et du perfectionnement du personnel, marketing...etc ;
- **Les investissements financiers** : constitués par les placements et éventuellement par la prise du pouvoir financier dans d'autres entreprises.

### 3.1.2. Classification selon leurs objectifs :

On distingue plusieurs types, et ils sont les plus rencontrés par l'entreprise durant son activité :

- **Les investissements de remplacement** : ils sont appelés aussi investissements de renouvellements, c'est des investissements qui ont pour objet de maintenir à l'identique le potentiel de production, de substituer des équipements neufs à des équipements usées obsolètes. Ce renouvellement est souvent indispensable pour les entreprises, il lui permet de réduire les échanges d'entretien, éviter les pannes fréquentes et le ralentissement de la production...etc ;
- **Les Investissements de modernisation ou dérationnalisation** : C'est des investissements permettent à l'entreprise d'améliorer sa production tous en baissent le cout de production ;
- **Les Investissements d'expansion ou de capacité** : Ils permettent à l'entreprise de faire face à la croissance de la demande et cela pour deux moyens :
  - Soit par l'augmentation de la production (extension).
  - Soit par lancement de nouveaux produits sur le marché (investissement de diversification ou de l'innovation)<sup>12</sup> ;

---

<sup>12</sup> LAZARAY, « évaluation et financement de projet », Edition El dar et othemania, Alger ,2007,P15.

- **Les Investissements stratégiques** : parmi les investissements stratégiques, on trouve:
  - Les investissements offensifs : permettent à l'entreprise d'avoir de nouvelles parts de marché, et un positionnement stratégique par rapport a ses concurrents ;
  - Les investissements défensifs : ils permettent à l'entreprise de maintenir sa position concurrentielle dans un marché caractérisé par une intensification de la concurrence ;
  - Les investissements de diversification : Ces investissements visent la diversification d'activité de l'entreprise.

### **3.1.3. Classification selon la nature de leurs relations dans un programme d'investissement (L'interdépendance) :**

Selon cette classification, un projet d'investissement revêt un aspect principal qui consiste à se demander comment un projet d'investissement va influencer ou être influencer par d'autres projets, on distingue deux types<sup>13</sup> :

- **Les investissements indépendants** : La rentabilité d'un projet d'investissement n'est pas affectée par la réalisation ou l'abondons du reste des projets appartenant au mêmes programme d'investissement ;
- **Les investissements dépendants** : peuvent être scindés en deux principales catégories, sont :

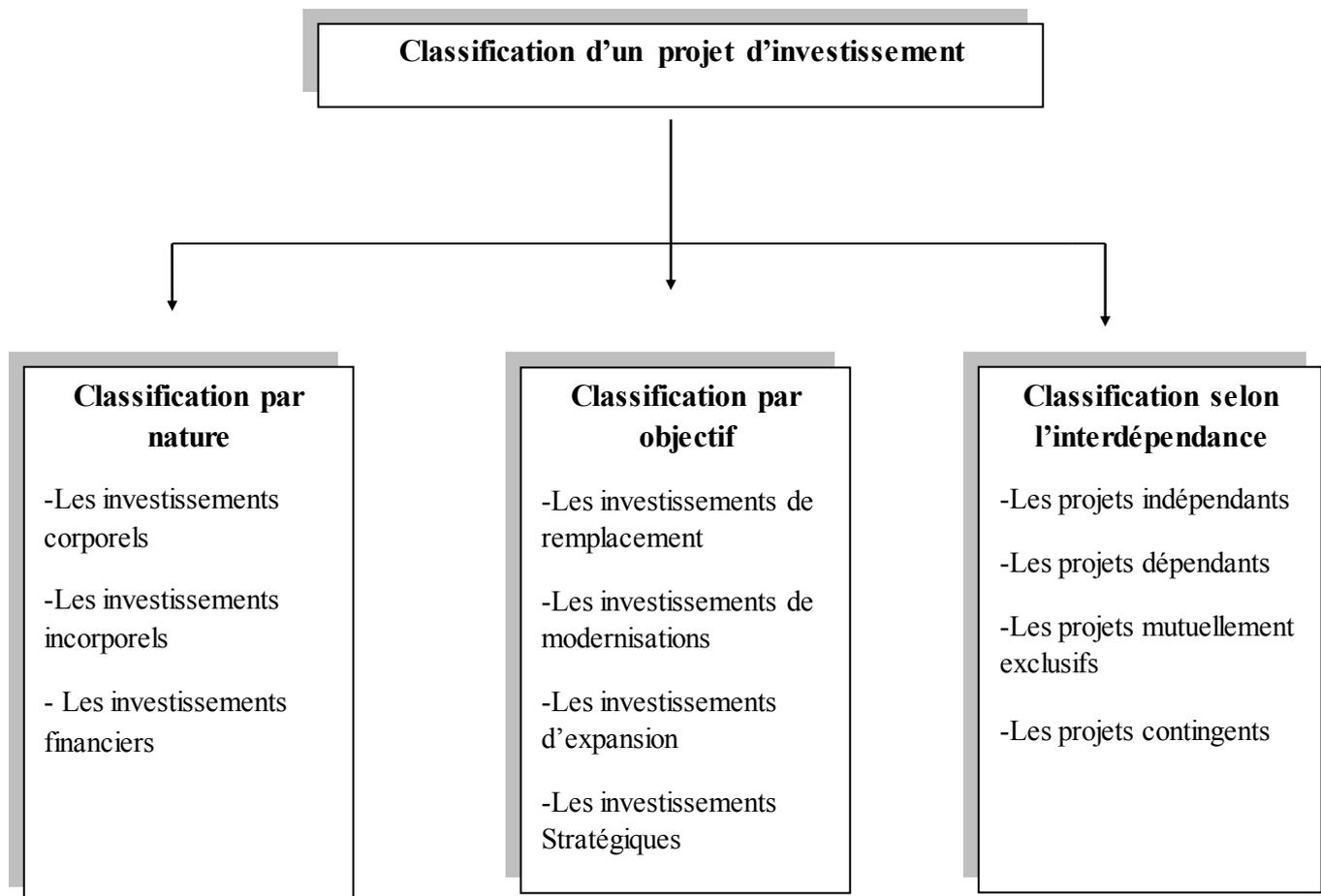
-Les Investissements mutuellement exclusifs : concernant les projets concurrencent entre eux, de telle sorte qui la sélection de l'un entraine le projet restant du programme d'investissement en question.

-Les investissements contingents : concernent les projets dont la réalisation se fait conjointement (investissements complémentaires d'accompagnement de Structure).

---

<sup>13</sup>HIRIGOYEN.G «finance d'entreprise : théorie et pratique » Édition DEBOECK et LARCIER, Belgique,2006, P490.

Figure 1.1 : Classification d'un projet d'investissement



### 3.2. Les caractéristiques d'un projet d'investissement :

Les principales caractéristiques d'un projet d'investissement sont les suivantes :

- **Le capital investi (dépense initial)  $I_0$**  : C'est la dépense que doit supporter l'entreprise pour réaliser le projet, le capital investi comprend :

- Le prix d'achat HT ;

- Les frais des accessoires (Frais de transport et d'installation notamment) ;

- Le cout de formation personnel ;

- les droits de douane si le besoin est importé.

Ainsi, le capital investi doit prendre en compte le supplément initial du BFR lié au projet et les augmentations successives qui vont s'échelonner sur la durée de vie du projet.

La formule du capital initial s'écrit comme suite<sup>14</sup> :

$$\text{Capital investi} = \sum \text{prix d'achat HT des immobilisations} + \text{Frais accessoire} + \Delta \text{BFRE}.$$

- **La durée de vie de projet** : L'évaluation des gains attendus suppose que l'on connaisse la durée d'exploitation du projet. En principe c'est la durée économique qui est retenue, mais s'elle est difficile à prévoir, on retient la durée d'amortissement du bien.
- **La valeur résiduelle (VR)** : La valeur résiduelle est définie comme étant la valeur marchante de l'investissement après son utilisation. La valeur résiduelle peut être nulle ou même positive (frais de démontage).elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement<sup>15</sup>.

A la fin de l'utilisation normale des investissements, l'entreprise peut avoir une valeur résiduelle qui constitue généralement une plus-value qu'on doit ajouter au dernier sh-flow après son imposition.

Calcul de la valeur résiduelle, d'un point de vue comptable, le calcul de VR correspond au prix d'achat moins le montant des amortissements cumulés.

- **Les flux nets de trésorerie (Cash-flows) CF** : C'est la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables, générées par l'exploitation de l'investissement. Les flux nets de trésorerie sont appelés cash-flows (CF). Ils sont supposés être encaissés à la fin de chaque période<sup>16</sup>.

En pratique ;

L'évaluation des flux nets de trésorerie prévisionnels générés par le projet va permettre de mesurer sa rentabilité.

$$\text{Flux nets de trésorerie} = \text{Encaissements imputables au projet} - \text{Décaissements imputables}$$

<sup>14</sup> DELHAYE-DUPRAT.F, « Finance d'entreprise », 4ème Édition Dunod, paris,2013,P123.

<sup>15</sup> CONSO.P et HAMICI.F « gestion financière de l'entreprise », 9ème Édition, paris, 1999, P386.

<sup>16</sup> HAMDI.K « analyse des projets et leur financement », Édition-salem, Alger, 2000, P64.

Les encaissements et décaissements sont obtenus tout au long de l'année, par simplification des calculs, on considère qu'ils sont obtenus en fin d'année.

La détermination des flux nets de trésorerie s'opère selon les étapes suivantes :

1. Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement ;
2. calcul du résultat net après impôt :

**Résultat Net = EBE - Dotations - impôt sur les bénéfices.**

3. Calcul de la capacité d'autofinancement(CAF) :

**CAF = Résultat net + Dotations aux amortissements.**

4. Calcul du BFR annuel :

**BFR = créance clients + stocks – dettes fournisseurs.**

5. Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flows

**FNT = (CAF+récupération nette de trésorerie +valeur résiduelle) – (Investissement+ augmentation du BFR).**

## **Section03 : Aperçu sur les Crédits d'investissement**

Les crédits d'investissements sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil du travail de l'entreprise, et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

### **1 . Définition de crédit d'investissement**

Le crédit d'investissement est un crédit affecté ,accordé par une banque a une entreprise pour un usage bien défini, il s'agit pour l'entreprise ,d'investir dans son outil de travail, soit par le renouvellement du matériel obsolète, soit par acquisition de nouveau produits, ou pour accélérer la cadence d'une chaine automatique.

Les crédits d'investissement se substituent en crédit à moyen terme et en crédit à long terme, il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est le « crédit-bail » ou « leasing ».

### **2 . Objectif d'un crédit d'investissement**

L'objectif du crédit en général est le financement des investissements des entreprises et des particuliers. Le crédit d'investissement en particulier a pour objet de production et de développement de l'activité et aussi la relance du circuit financier qui sont comme suit :

#### **2.1. La production :**

Le développement de l'activité de production et sa modernisation dépendent en grande partie, de l'importance de l'innovation concernant les équipements ou leur renouvellement. Le recours au crédit permet donc aux chefs d'entreprises d'acheter les outils de production adaptés. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la banque commerciale est une entreprise régie par les règles de la commercialisation, qui achète, transforme et vend. Elle utilise de l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits, appelés crédit. Ces produits sont écoulés auprès de sa clientèle à un prix lui permettant de réaliser un gain.

#### **2.2. Développement :**

En tant que cellule vitale économique, la banque au même titre que toute les entreprises, se doit réaliser un profit. Au-delà, de la couverture des besoins de fonctionnement quotidien,

cette rentabilité des fonds bancaires est une nécessité pour assurer son développement. Les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ne manifestent pas, uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération, ils s'étendent directement à d'autres agents.

### **2.3. La relance du circuit financier :**

Les banques, en octroyant du crédit créent des flux monétaires ; elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôt pour consentir des crédits à leurs clients sans que cela prive les déposants des possibilités d'utiliser leur dépôt<sup>17</sup>.

En effet, Le seul objectif du banquier accordeur du crédit est d'avoir des gains, mais à condition de pouvoir couvrir ses frais et s'assurer un bénéfice.

## **3. les différents types de crédit d'investissement**

Le crédit d'investissement se décompose en trois formes de crédit: le crédit à moyen terme, le crédit à long terme et le crédit-bail.

### **3.1. Le crédit à moyen terme :**

Le crédit à moyen terme est un crédit dont la durée généralement, égale ou supérieure à deux ans et qui ne dépasse pas sept ans, il est destiné à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire, ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits.

Avant qu'une banque accorde un crédit à moyen terme, elle doit étudier beaucoup d'éléments (c'est l'étude technico-économique) :

- la situation économique.
- la situation financière et plus particulièrement la rentabilité de l'entreprise.
- la garantie offerte.

En se basant sur la possibilité de financement, le crédit à moyen terme peut être scindé en trois types :

---

<sup>17</sup> D'HOIR- LAUPRETRE C, « droit du crédit », édition ellipses, paris, 2000, p83.

**3.1.1. Le crédit à moyen terme réescomptable :**

Pour que les banques peuvent accorder un crédit d'une longue durée avec des dépôts à moyen terme, elles sont obligés de faire appel au réescompte auprès de la banque d'Algérie ( la banque centrale).

Selon l'article 71 de la loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, « La banque centrale peut réescompter aux banques et établissements financiers pour des <sup>18</sup>périodes de six (06) mois au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédits à moyen terme. »<sup>18</sup>

**3.1.2. Le crédit à moyen terme mobilisable :**

Pour ce type de crédit, la banque ne recourt pas à la banque centrale pour se refinancer, mais plutôt elle cherchera à mobiliser son crédit sur le marché financier.

L'obtention d'un accord préalable de la part de l'organisme financier mobilisateur est passablement nécessaire pour atteindre cette mobilisation.

**3.1.1. Le crédit à moyen terme non mobilisable :**

Le crédit à moyen terme non mobilisable appelé aussi le crédit à moyen terme directe, il est accordé par la trésorerie de la banque et qui ne peut pas faire l'objet de mobilisation ou de réescompte, le billet à ordre crée en représentation d'un tel crédit devient des reconnaissances des dettes.

**3.2. Le crédit à long terme :**

Le crédit à long terme est, par définition, le crédit dont la durée excède sept ans (généralement de sept à vingt ans). Il est destiné à financer des investissements lourds, c'est-à-dire ceux dont la durée d'investissement va au-delà de sept ans.

Du fait que les ressources à long terme collectées par la banque ne lui permettent pas d'octroyer un tel crédit, elle ne joue que l'intermédiaire entre les demandeurs des crédits à long terme et les autres organismes capables d'accomplir cette tâche.

---

<sup>18</sup> Loi 90 – 10 du 14 avril 1990 relative a la monnaie et au crédit, JORA 1990, numéro 112

### 3.3. Le crédit-bail :

#### 3.3.1. La définition de crédit-bail :

En anglo-américain " Leasing ", en latin " Crédit-bail " en arabe " Idjar ", ces termes représentent tous des différentes appellations pour une même réalité économique : mettre à la disposition des investisseurs des biens moyennant versement de loyers pour une durée irrévocable.

On peut définir le crédit-bail comme suit: « Une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat. »<sup>19</sup>, autrement dit, une banque ou un établissement spécialisé met à la disposition d'une entreprise un bien d'équipement pour que cette dernière puisse le louer, pendant une période déterminée, en contrepartie du paiement d'une redevance périodique. A la fin du contrat de location le locataire a trois possibilités, il peut restituer le bien, l'acquérir ou renouveler le contrat.

Le contrat de leasing est établi entre trois acteurs qui sont :

- Le fournisseur de matériel ;
- Le crédit bailleur : celui qui achète le bien pour le louer à une entreprise ;
- Le crédit preneur : le locataire de matériel.

#### 3.3.2. Les formes de crédit-bail :

On distingue deux formes de crédit-bail :

##### 3.3.2.1. Crédit-bail mobilier :

Il porte sur des biens d'équipements, de matériel ou d'outillage qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participer à la production de l'entreprise, il ne concerne pas les fonds de commerce et les logiciels informatiques. Ce crédit est accordé par des sociétés spécialisées filiales de banques.

---

<sup>19</sup> LUC Bernet-Rolland, « Principe des techniques bancaires », 25<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008, P344.

### 3.3.2.2. *Crédit-bail immobilier :*

« Il concerne les biens immobiliers professionnels construits ou à construire (tels que les bâtiments), il est distribué par des sociétés spécialisées ou des banques pouvant adopter le statut des sociétés immobilières pour le commerce d'industrie. »<sup>20</sup>

### 3.3.3. *Les avantages et les inconvénients de crédit-bail :*

#### 3.3.3.1. *Les avantage :*

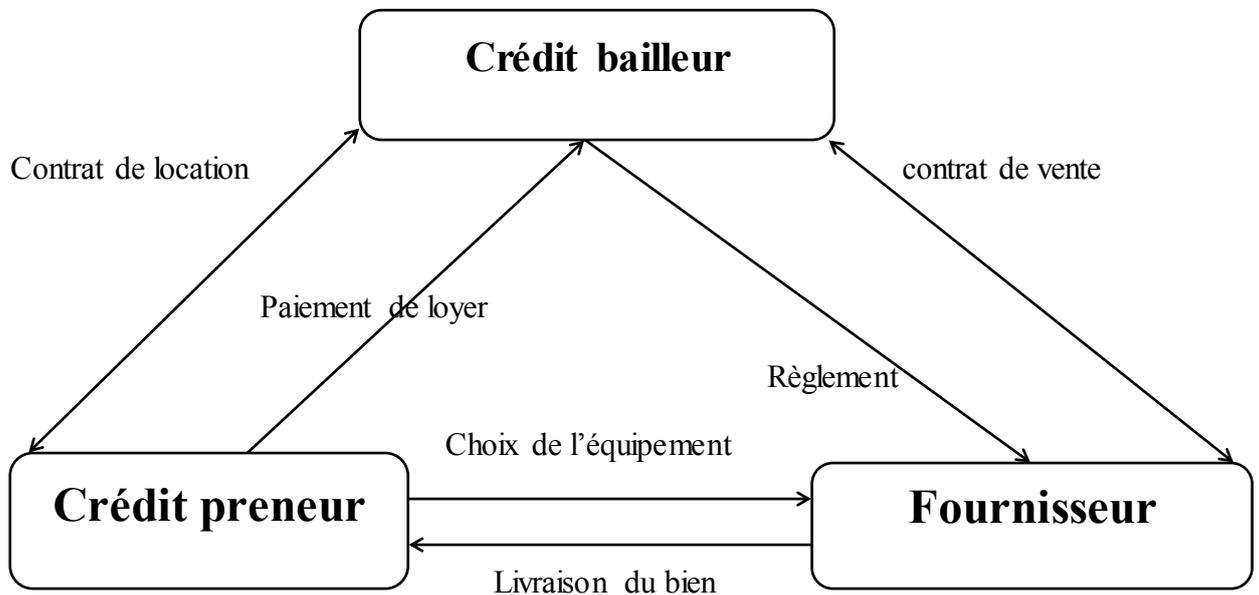
- L'utilisateur étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelles .
- Le crédit-bail n'exige aucun autofinancement ;
- Il est de grande souplesse ;
- Le crédit preneur peut acquérir le bien loué pour sa valeur résiduelle, dont le montant est souvent très faible ;
- Le crédit-bail favorise les décisions rapides, et permet de procéder à des investissements imprévus et urgents.

#### 3.3.3.2. *Les inconvénients :*

- Le cout de crédit-bail est souvent très élevé ;
- Les bien financés ne peuvent être donné en garantie ;
- L'entreprise ne peut pas acheter le bien par anticipation ce qui l'oblige à attendre la fin du contrat pour pouvoir le faire.

---

<sup>20</sup> LUC Bernet-Rolland, « Principe des techniques bancaires », 23<sup>ème</sup> édition, Paris, 2004, P345.

*Figure 1.2 : présentation du mécanisme d'une opération de crédit-bail*

### Conclusion

Que ce soit à la création ou pour des nécessités de développement et d'extension, toute entreprise se trouve dans l'obligation d'investir. Cet investissement consiste en l'acquisition des moyens de production qui lui permettant de se lancer dans son activité, de renouveler ses équipements, d'améliorer sa compétitivité et d'assurer sa pérennité.

Les capitaux requis pour ces acquisitions sont si importants, que le plus souvent, les apports des actionnaires de l'entreprise sont insuffisants pour y faire face, ce qui oblige l'entreprise à faire appel aux banques qui jouent un rôle d'intermédiaires financier, en collectant l'épargne des agents économiques qu'elles distribuent sous forme des crédits.

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan. Ils sont remboursés par les bénéfices générés par les éléments qu'ils financent, le crédit d'investissement se consiste à trois types à savoir, le crédit d'investissement à moyen terme, crédit d'investissement à long terme et le crédit-bail.

---

*Chapitre 02*  
*Demande d'octroi d'un crédit et*  
*financement*  
*d'un projet d'investissement*

---

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **Introduction**

L'investissement est une opération complexe, lourde de conséquence et délicate. De ce fait, toute initiative d'investissement mérite au préalable d'être étudiée dans ses moindres contours pour éviter les risques d'erreurs souvent très coûteux.

Avant d'entamer cette étude le banquier doit vérifier en premier lieu, la conformité et l'authenticité des différents documents, constitutifs du dossier du crédit, remis par le client.

L'évaluation du projet constitue un instrument précieux qui permet à la banque d'apprécier la cohérence et la rationalité d'une opération d'investissement au plan de sa rentabilité économique au sens large du terme, et d'évaluer les risques et les garanties qui lui sont liés.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première section parle sur montage et étude d'un dossier du financement, la deuxième section sera consacrée sur l'évaluation et le financement d'un projet d'investissement, finalement une troisième est réservée aux risques et les garanties associés à un crédit d'investissement.

### **Section 1 : Montage et étude d'un dossier du financement**

#### **1. Les conditions d'octroi d'un crédit**

Pour prétendre obtenir un crédit, il faut pouvoir remplir un certain nombre de conditions. Pour étudier une demande de crédit, la banque s'intéresse :

- A la situation financière du demandeur du crédit en consultant un certain nombre de fichiers ;
- A ses capacités financières présentes et futures ;
- Aux garanties offertes ;
- Avoir des revenus fixes et réguliers pour assurer son prêt bancaire.

Pour obtenir un prêt bancaire, il est indispensable d'avoir des revenus fixes et réguliers. La majorité des banques exigent en effet un emploi stable contrat à durée indéterminée ou poste dans la fonction publique garantissant un revenu fixe mensuel afin de prouver cette stabilité financière, il est généralement demandé à l'emprunteur les relevés de son compte bancaire sur les trois (03) derniers mois.

Concernant cette condition, il est recommandé à l'emprunteur d'être totalement transparent et honnête.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **➤ Avoir des taux d'endettements faibles**

Le taux d'endettement est également étudié par les banques afin de déterminer la solvabilité d'un emprunteur. Elle ne doit jamais dépasser 33% des revenus mensuelles de l'emprunteur.

Cependant il est parfois toléré de ne pas respecter cette règle des 33% lorsque les revenus de l'emprunteur sont élevés ou lorsque les garanties sont suffisantes, cette décision reste du ressort de la banque.

### **➤ Sa capacité en apport personnel**

L'apport personnel particulièrement important dans le contexte d'un prêt immobilier est également déterminant. En règle générale, il est estimé à une moyenne de 10% du montant global du prix d'achat, frais de gestion et du notaire inclus, pour obtenir un prêt plus facilement, l'apport doit généralement représenter 20% à 30% du montant de l'achat.

Tous comme la règle taux d'endettement, l'apport personnel n'est pas toujours un critère indispensable. Cela dépend toujours « reste -à vivre » de l'emprunteur, soit les ressources restantes dans un foyer après paiement de toutes les charges plus ce « reste -à vivre » est conséquent et plus les banques peuvent être prêtes à faire des exceptions.

### **➤ Ne pas être répertorié entant qu'interdit bancaire**

Avant d'accorder un emprunt, les banques se renseignent auprès de la banque à fin de vérifier que le potentiel emprunteur ne soit pas interdit bancaire. En effet en cas d'interdit bancaire, la banque ne garantira aucun emprunt. Cette condition est vrai quelle que soit la nature de d'interdit bancaire, découverts bancaires, interdiction d'émettre des chèques ou défauts de paiement d'emprunts.

## **2. Les documents nécessaires pour le montage d'un dossier du financement**

Comment préparer votre dossier de crédit d'investissement ?

Persuader les établissements de crédit où un organisme d'investissement à accorder un crédit n'est pas la chose la plus facile. En effet, il faut avoir un bon dossier du financement et aussi élaborer un pitch convaincant et réunir un certain nombre de documents obligatoire. Pour

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

tout dire, plus le document est complet et justifié, plus les chances d'obtenir un crédit sont grandes.

Mais alors, Quels sont les documents nécessaires et obligatoires pour l'étude d'un dossier du crédit d'investissement ?

### **2.1. Les Documents nécessaire pour le montage d'un dossier du crédit d'investissement :**

Le demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier en s'appuyant sur des documents juridiques, administratifs, comptables et financiers. Sont les suivants :

#### ***2.1.1. La demande de crédit d'investissement :***

Une demande sous forme manuscrite, signée par une personne habilitée à engager l'entreprise, ou la personne morale dont il est responsable dans l'opération du crédit. La demande du crédit présentée par le client doit contenir un certain nombre de pièces et documents, nécessaires, afin d'effectuer une bonne analyse financière, et une juste évaluation du risque. Pour cela, nous verrons au fur et à mesure, qu'elles sont ces pièces jointes et ces documents.

#### ***2.1.2. Les documents administratifs et juridiques :***

Le banquier exige :

- Une demande signée par une personne habilitée à engager l'entreprise (mêmes conditions de forme et de fonds que celle relative au crédit d'exploitation) ;
- Copie légalisée des statuts pour les personnes morales ;
- Délibération des associés autorisant le gérant à contracter des emprunts bancaires, si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts ;
- Copie légalisée du registre de commerce ou toute autre autorisation ou agrément d'exercice ;
- Copie légalisée du Bulletin Officiel des Annonces Légales (BOAL) ;
- Copie légalisée du titre de propriété ou bail de location ;

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Délibération du conseil d'administration autorisant l'investissement pour les Entreprises Publiques Économiques (EPE).

### ***2.1.3. Les documents comptables et fiscaux :***

Le banquier exige un certain nombre de documents, à savoir :

- Bilans définitifs et TCR, y compris les annexes réglementaires des trois (03) derniers exercices , signés par une personne habilitée pour les entreprises en activité ;
- Bilans et TCR prévisionnels, signés étalés sur une durée de cinq (05) années ;
- Pièces fiscales et parafiscales récentes (moins de trois mois), apurées pour les entreprises en activité et la déclaration d'existence pour les personnes n'ayant pas encore exercée.

### ***2.1.4. Les documents économiques et financiers :***

Les documents économiques doivent renseigner le banquier sur le plan de production de l'entreprise, à court terme, moyen et long terme. Ils doivent lui fournir une étude détaillée du marché visé. Ces documents sont les suivants :

- Une étude technico-économique du projet ;
- Factures pro forma et/ou contrats commerciaux récents pour les équipements à acquérir ;
- État descriptif et estimatif des travaux réalisés, établi par un bureau d'architecture agréé ;
- Tout justificatif des dépenses déjà réalisées dans le cadre du projet ;
- Devis estimatif des travaux restant à réaliser, établi par un bureau d'architecture agréé.

### ***2.1.5. Les documents techniques :***

Ce sont :

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Permis de construire en cours de validité ;
- Plan de la masse et de la situation du projet à réaliser ;
- Plan d'architecture et de charpente ;
- Étude géologique du site et autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente pour les projets de carrières ;
- Étude d'analyse de la qualité du gisement pour les projets de la production de matériaux de construction et autres.

### **2.2. Les documents d'investissements relatifs à l'entreprise, au porteur de projet et au projet.**

Ces documents serviront d'assurance emprunteur et permettront à l'organisme prêteur d'étudier le projet et de valider la demande d'investissement.

#### ***2.2.1. Les pièces justificatives relatives à l'entreprise :***

- Les statuts ;
- L'extrait K-bis : document qui justifie l'existence juridique de l'entreprise ;
- Le plan du lieu d'exploitation et plan de situation avec concurrence ;
- Les photos du site avec sa superficie.

Bon à savoir : s'il s'agit de financer une reprise du fonds du commerce, le document doit comporter en outre les justificatifs suivants :

- Les trois derniers bilans et comptes de résultats ;
- Les mouvements bancaires durant les 3 derniers mois ;
- La promesse de bail ou d'achat du fonds de commerce ;
- Le bail commercial du local ou le titre de propriété.

#### ***2.2.2. Les justificatifs relatifs au porteur de projet :***

- Une copie d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité, passeport, adresse de la résidence principale ;

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Un justificatif du domicile de moins de 3 mois : facture de téléphone fixe, contrat énergie, contrat de location, quittance de loyer, titre de propriété, etc...
- Le curriculum vitae (nom, prénom, formation, expérience professionnelle, etc.) ;
- Un avis d'imposition et bordereau de situation fiscale (photocopie recto verso).

### ***2.2.3. Les justificatifs relatifs au projet :***

- Une étude du marché pertinente ;
- Un bon business plan ;
- Des justificatifs d'apport personnel : par exemple un relevé de compte ;
- Des justificatifs de garantis (réels ou personnels) ;
- Les factures pro forma et les devis d'un éventuel travail.

Bons à savoir : Pour un document de franchise, les pièces contractuelles (un DIP ou documents d'informations précontractuelles ou un contrat de franchise) ainsi qu'un élément pouvant faire de comparaison avec des concurrents directs doivent accompagner le document d'investissement.

Les données prévisionnelles (bilan, compte du résultat, chiffres d'affaires) s'étalent idéalement sur 3 ans.

### **2.3. Les informations à mentionner dans le document d'investissement :**

Le document d'investissement est à titre d'assurance emprunteur, et il doit montrer le sérieux de l'entrepreneur, ainsi que la viabilité du projet. À cet effet, il doit assurer que les établissements de crédit immobilier ou l'organisme prêteur auront un retour sur l'investissement et sera entièrement remboursé. Ainsi, pour mettre toutes les chances de son côté, le document doit être clair, précis et rédigé dans un style soigné. Outre une étude du marché détaillée et un document de présentation du projet, le document d'investissement doit mettre en avant un business plan comportant les éléments suivants pour démontrer les capacités du remboursement de l'emprunteur :

- Les activités de l'entreprise ;
- Les produits ou bien les services proposés ;

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Le mode de distribution : les circuits de distribution (direct ou indirect), les canaux de distribution (e-commerce, vente en gros ou au détail, vente à domicile, grande distribution...), et les intermédiaires ;
- Le marché visé, les clients à cibler, la nature des fournisseurs, la concurrence, le potentiel du marché ;
- La stratégie opérationnelle ;
- Le plan de communication ;
- Les ressources humaines (l'expérience et les compétences de l'entrepreneur et des personnes clés au projet, le rôle de chacun, le nombre d'effectifs, les bulletins du salaire) ;
- La structure juridique (forme juridique, montant du capital social, répartition du capital, pacte d'actionnaires s'il y en a, les représentants légaux...) ;
- L'analyse de la situation financière : le bilan prévisionnel, le compte du résultat prévisionnel, les besoins financiers communément appelés plan d'investissement (en tenant compte des frais de structure, y compris la rémunération de l'entrepreneur), le plan de trésorerie (en mentionnant la progressivité des ventes), les tableaux sur la situation financière.

À noter que l'entrepreneur peut solliciter l'aide d'un professionnel (par exemple, un courtier, un expert-comptable ou un réseau d'accompagnement) pour le montage du dossier de prêt, comprenant les documents standards (justificatif du domicile de la résidence principale, capacité du remboursement, tableaux d'amortissement, mensualités de remboursement, bulletins de salaire, titre de l'emprunteur à son travail, etc.) le business plan et la recherche d'investissement.

Bons à savoir : Les chiffres, les tableaux d'amortissement, les illustrations et les diagrammes sont fortement recommandés pour faire pencher la balance de son côté.

En effet, toutes les données présentées doivent être réalistes et prendre en considération certains imprévus : retard de paiement d'un client, paiement au comptant pour certains fournisseurs...

Enfin, le document de présentation du projet doit mentionner les conditions d'investissement demandées (nature du crédit immobilier, montant, mensualités du

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

remboursement avec un remboursement par anticipation ou non, etc.), les motivations de l'entrepreneur ainsi qu'un résumé du projet.

### **3. L'étude d'un Dossier de financement d'un projet**

Comment vote dossier de financement est étudié par la banque ?

Une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, il procède à l'étude détaillée, des aspects technico-économiques, de l'étude financière, de l'étude la rentabilité et enfin de l'appréciation générale et la décision du projet.

#### **3.1. L'analyse de l'étude technico-économique du projet :**

Cette étude est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés. Elle permet d'apprécier la viabilité du projet sur tous les plans. L'analyse technico-économique est un document qui reprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement, on citera notamment :

- La présentation générale du projet ;
- L'étude économique du projet ;
- L'étude technique du projet.

##### **3.1.1. Présentation générale du projet :**

Elle reprend les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité ;
- Présentation des associés ;
- L'objet de l'investissement : il s'agit extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement ;
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir ;
- Le mode de financement envisagé.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***3.1.2. L'étude économique du projet :***

Cette étude se base sur l'opportunité économique du projet à travers l'étude de l'environnement où il est appelé à évoluer. Cette étude porte surtout, sur le produit ou la prestation du projet à travers l'étude du marché. Le banquier cherche à trouver des réponses à des questions qu'il se pose :

- Quelle est la taille du marché et quel est son taux de développement ?.
- Quelle quantité peut-on envisager de produire et à quel prix ?.
- Quelles sont les conditions générales de commercialisation du produit ?.
- Quelle sera l'évolution dans le temps des différents facteurs ?.

Le processus d'analyse du marché comporte les rubriques suivantes :

- Analyse de la demande passée et présente .
- Analyse de la demande future .
- Analyse du choix de l'objectif de production.

Le banquier est attiré aussi, sur la politique commerciale que va suivre l'entreprise, cette politique porte sur la nature du produit, son prix, sa qualité, les modalités de distribution et les éventuelles promotions.

### ***3.1.3. L'étude technique du projet :***

« L'évaluation d'un projet d'investissement doit se référer aux différentes données techniques fournies par les spécialistes »<sup>21</sup>.

Cette étude correspond à l'étude détaillée sur le choix du promoteur sur les différentes composantes du projet.

---

<sup>21</sup> LASARY, « évaluation et financement de projet », Édition distribution EL othmania , 2007, P45.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***3.1.3.1. Le processus technologique :***

Il met en évidence :

- Le choix du matériel de production, sa performance, ses caractéristiques techniques, modalités d'acquisition, la garantie du fournisseur...ect.
- Le processus de production envisagé .
- Les capacités techniques de l'unité.

### ***3.1.3.2. La capacité de production et effectif nécessaire :***

Après avoir déterminé le matériel, on se penche sur les capacités d'utilisation de ce matériel, pour dégager les capacités de production qui permettent la réalisation des chiffres d'affaires envisagés, ainsi que l'effectif nécessaire en nombre et en qualité, notamment l'adaptation de l'effectif aux conditions de production de l'entreprise.

### ***3.1.3.3. La localisation géographique :***

Celle-ci peut constituer un élément déterminant pour la réussite du projet. En effet, la localisation influe directement sur les conditions suivantes :

- Les conditions techniques : l'existence des différentes commodités pour la réalisation du projet et pour l'exploitation, tel est le cas de l'extension de réseaux routiers, électricité, eau, le climat...
- Les conditions économiques : concernant la localisation par rapport au marché de produits finis de l'entreprise et les matières premières.

### ***3.1.3.4. L'approvisionnement :***

Les caractéristiques, les prix et surtout la disponibilité des matières premières doivent être déterminés pour faciliter leur acquisition et éviter les ruptures des stocks.

### ***3.1.3.5. Le coût de l'investissement :***

La description du programme d'investissement doit porter sur l'ensemble des rubriques et doit être détaillée par le réalisé et ce qui reste à réaliser.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

Un tableau récapitulatif peut présenter en chiffres les différentes rubriques de l'investissement.

**Tableau 2.1** : Les différentes rubriques de l'investissement

<b>Rubrique</b>	<b>Partie en DA</b>	<b>Partie en devise (CV /DA)</b>	<b>Total</b>	<b>Déjà réalisé</b>
<b>-Études et frais préliminaires</b>				
<b>-Terrains</b>				
<b>-Bâtiments</b>				
<b>-Équipements de production</b>				
<b>-Matériel du transport</b>				
<b>-Matériel du bureau</b>				
<b>-Montage et essai de mise en œuvre</b>				
<b>-Formation</b>				
<b>-Intérêts intercalaires</b>				
<b>-Fond de roulement de démarriage</b>				
<b>Total</b>				

Source : mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, licence en science économique, 2008.

### ***3.1.3.6. Planning de réalisation :***

Le promoteur doit présenter un plan de réalisation envisagé, dans lequel il indiquera le délai nécessaire pour passer en phase d'exploitation.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

En cas d'avis favorable, le banquier et le promoteur veillent à ce que le projet se réalise dans le délai prévu, dans des bonnes conditions, car une erreur dans cette phase peut revenir fatale lors de l'exploitation.

### ***3.1.3.7. Le financement :***

Le promoteur doit indiquer la structure du financement qu'il envisage, il indique le montant de ses apports en numéraires et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage<sup>22</sup>.

### **3.2. Étude financière du projet :**

L'étude financière est une phase importante avant de lancer votre projet et Cette étude permet d'apprécier la situation et la structure financière passée et actuelle de l'entreprise. En principe le banquier pour cette étude utilisera certain documents comptables pour faire son analyse.

#### ***3.2.1. Analyse des besoins et ressources de l'entreprise :***

##### ***3.2.1.1. Les besoins :***

Les besoins comprennent en générale, l'ensemble des investissements et les variations en besoin de fond de roulement.

Le banquier prête une attention particulière aux rubriques suivantes :

- **Les amortissements :**

Il est considéré comme une charge déductible mais non décaissable, par conséquent, il doit impérativement servir au renouvellement de l'équipement.

---

<sup>22</sup> Mémoire de M.A, « étude analytique d'un financement bancaire », université de mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, licence en science économique, 2008.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- **L'évolution du besoin du fond de roulement :**

L'augmentation des capacités de production de l'entreprise engendre des besoins d'exploitations, l'entreprise doit prévoir des ressources pour le financement de ces besoins cycliques.

### ***3.2.1.2. Les ressources :***

La première ressource de l'entreprise, lors de la phase de l'exploitation, c'est la capacité d'autofinancement (CAF). Il convient ainsi d'étudier les projections de l'entreprise sur la CAF, parce que c'est celle-ci qui va servir au remboursement du crédit.

Pour les besoins cycliques, des crédits d'exploitation peuvent être envisagés comme source même si pour le banquier, la superposition des crédits de trésorerie sur le crédit d'investissement engendre des risques supplémentaires.

### ***3.2.2. Analyse des documents comptables :***

#### ***3.2.2.1. Le bilan comptable :***

Le bilan est le document comptable qui traduit en unité monétaire ce que l'entreprise possède (actif) l'ensemble de ses moyens de production, de ses bien et de ses créances sur les tiers, et ce qu'elle doit (passif) l'ensemble des ressources dont elle dispose.

C'est une photographie de la situation patrimoniale de l'entreprise à un instant donné, généralement à la fin d'une période de 12 moi appelée exercice.

Il se compose de deux rubriques qui sont l'actif et passif.

#### ***3.2.2.1.1. L'actif du bilan :***

Il représente

- l'actif non courant ;
- l'actif courant.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **a. L'actif non courant :**

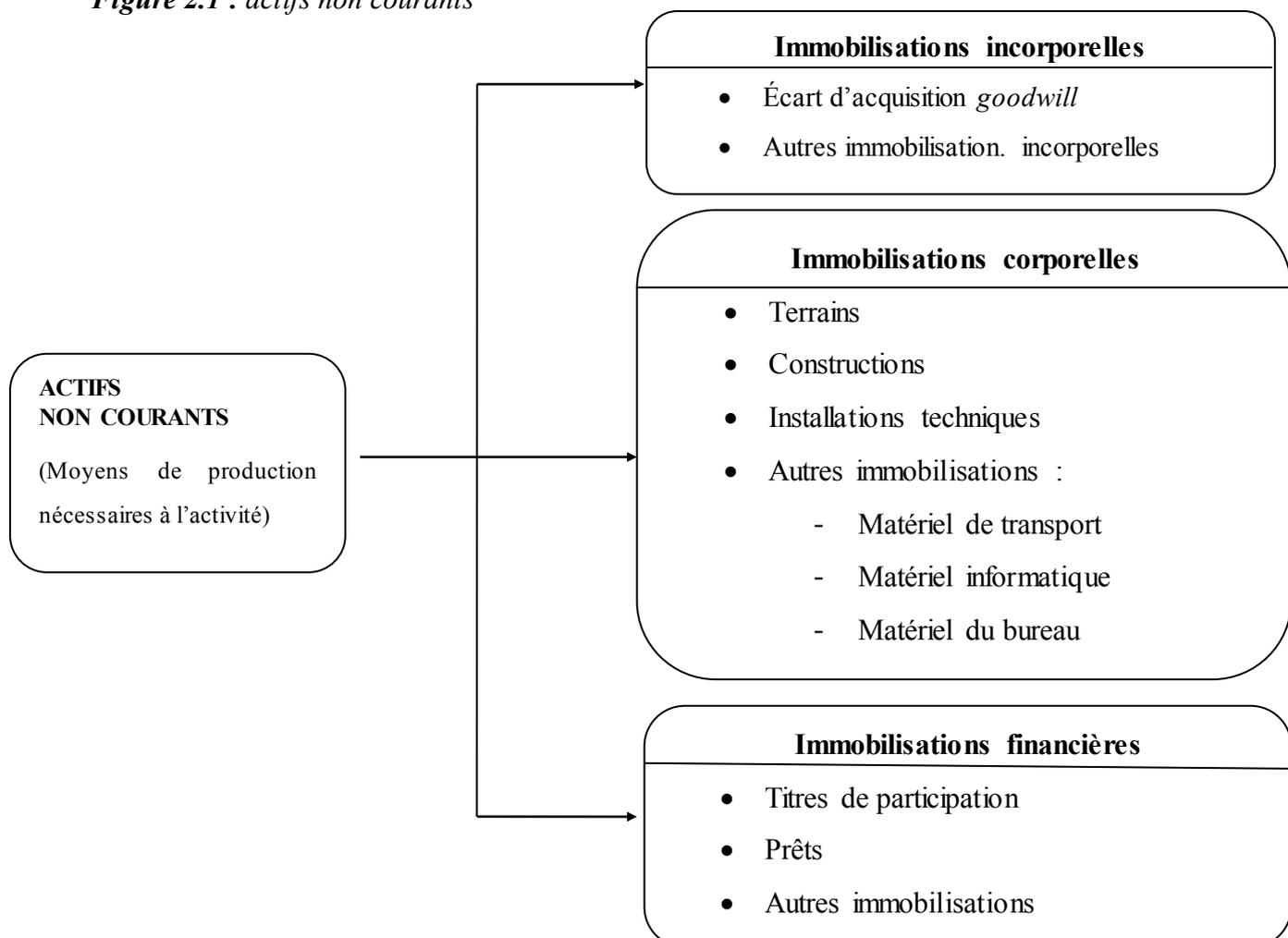
Il représente les moyens de production qui possède l'entreprise, à savoir, ses terrains, ses constructions, son matériel de production, son matériel de transport, son matériel de bureau, son mobilier.

L'ensemble de ses biens est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise et devra donc être conservé : c'est un emploi durable que l'on est convenu d'appeler « actif non courant ». Économiquement, l'actif non courant représente les investissements de l'entreprise.

En principe, les moyens de production de l'entreprise, moyens durablement nécessaires à l'exercice de son activité sont classés en trois catégories :

- Les immobilisations incorporelles ;
- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations financières.

**Figure 2.1 : actifs non courants**



## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **b. l'actif courant :**

Il représente les autres biens que possède l'entreprise, et qui à l'inverse sont cesse renouvelés à savoir :

- Les stocks de marchandises, de matière première ou de produits finis, dont la finalité est d'être vendu ou transformés et remplacés par de nouveaux stocks .
- Les créances que l'entreprise possède sur des tiers, les clients par exemple, créances qui seront encaissées et remplacées par des nouvelles créances. Ces créances résultent des ventes de l'entreprise qui n'ont pas encore payées .
- L'argent disponible, déposé en banque ou en caisse.

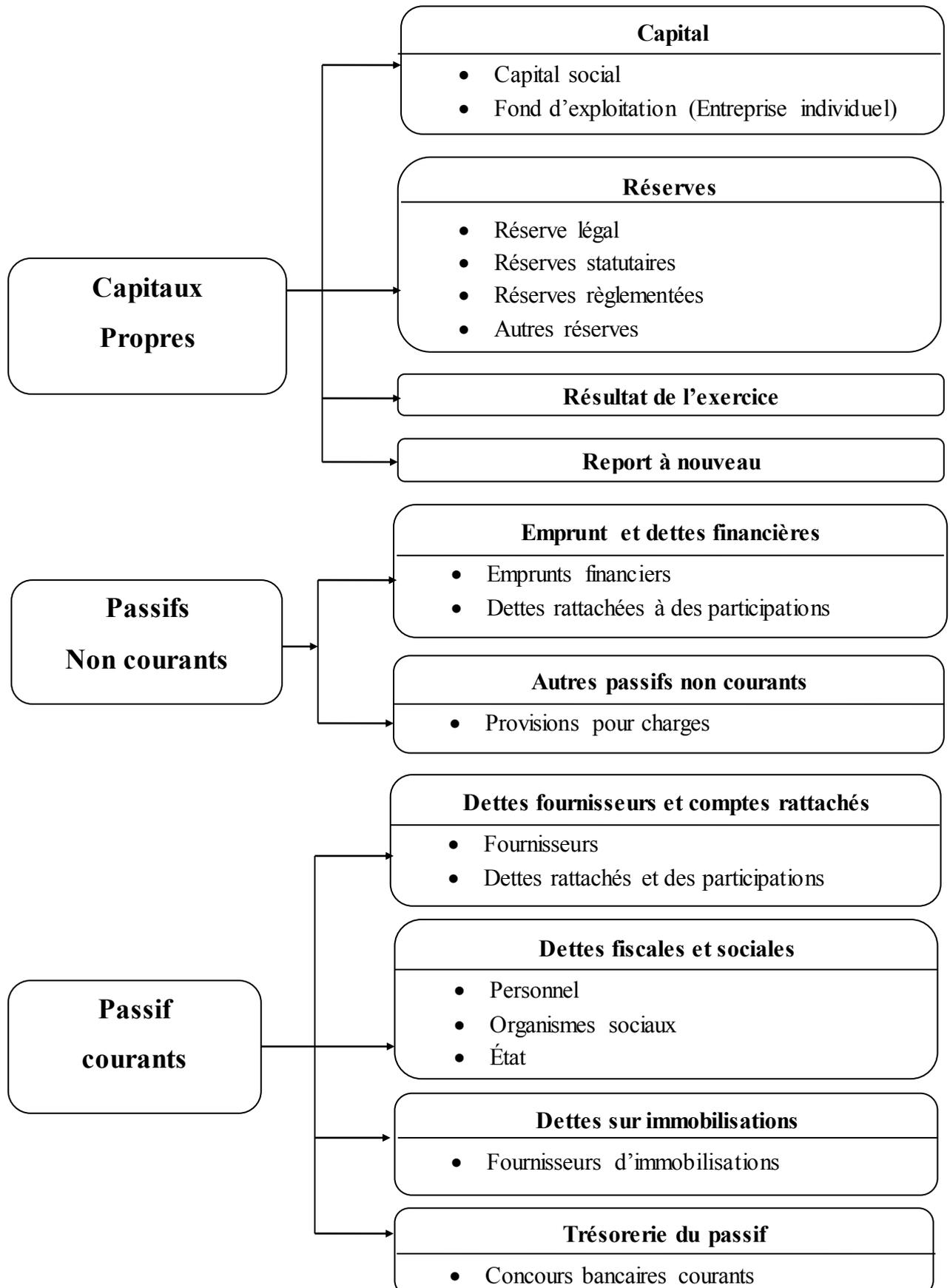
### ***3.2.2.1.2. Le passif du bilan :***

Il regroupe trois catégories :

- Capitaux propres ;
- Passif non courant ;
- Passif courant.

## Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement

Figure 2.2 : le passif du bilan



## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

**Tableau 2.2** : la structure du bilan comptable

<b>Actif</b>	<b>VNC</b>	<b>Passif</b>	<b>VNC</b>
2- Investissement	X	1-Fonds propres	X
3- Stocks	X		
4- Créances	X	5- Dettes	X
<b>Total Actif</b>	<b>XX</b>	<b>Total Passif</b>	<b>XX</b>

**Source** : mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, licence en science économique, 2008.

### **3.2.2.2. Bilan financier :**

Le bilan financier est un document permettant de connaître ce qui est possédé par une entreprise (son actif) et ce qu'elle doit (son passif). Est l'un des documents de synthèse, son analyse intéresse au premier lieu le gestionnaire de l'entreprise, et au seconde lieu les tiers (banque, fournisseurs, clients...).

Le bilan financier est quant à lui organisé du manière à classer les comptes des tiers par échéance en fonction du degré de liquidité de l'actif et de l'exigibilité du passif. Il permet de connaître la capacité qu'une entreprise peut régler ses dettes ; en utilisant ses actifs. Principalement le bilan financier est destiné aux créanciers (ou aux autres créanciers) d'une entreprise.

Il peut s'analyser a deux structures : la structure de l'actif et la structure du passif.

#### **a. La Structure de l'actif (emplois) :**

Il contient quatre catégories :

- **Valeurs immobilisées** : appelées fixes on cycliques, elles concernent des biens durables.
- **Valeurs d'exploitations** :cette catégorie de biens est constamment l'objet de transformation, par conséquence, absorbée dans le cycle de l'exploitation. Elle regroupe les soldes qui sont classés selon le degré de finition dans le cycle de production.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- **Valeurs réalisables** : elles contiennent des créances en attente d'être converties en liquidité au terme d'échéance de règlement fixé.
- **Valeurs disponibles** : sont les valeurs d'actif les plus liquides détenues par l'entreprise (banque, caisse...).

### **b. La Structure du passif (ressource) :**

Elle contient trois catégories :

- **Les fonds propres** : ce sont les fonds dont l'entreprise dispose à titre permanent ; c'est-à-dire jusqu'à sa liquidation.
- **Les dettes à long et à moyen terme (DLMT)** : sont les soldes que l'entreprise doit rembourser dans un délai qui est supérieur à une année. Ce sont des dettes exigibles que l'entreprise n'aura pas à honorer dans le cours de l'exercice présent. Elles comprennent :
  - ❖ Les dettes d'investissement.
  - ❖ Les emprunts à plus d'un an.
  - ❖ Les comptes d'associés bloqués.
  - ❖ Les emprunts obligatoires.
- **Les dettes à court terme (DCT)** : sont des dettes que l'entreprise doit rembourser dans un délai qui ne dépasse pas une année. Elles sont constituées essentiellement de dettes non-bancaires comme :
  - ❖ Les dettes fournisseurs.
  - ❖ Les avances reçues des clients.
  - ❖ Les emprunts et les dettes envers les associés.

On trouve aussi une autre rubrique qui est les concours bancaires ; qui comprend les différents concours de trésorerie à savoir :

- ❖ Les concours bancaires courants.
- ❖ Les effets escomptés non-échus.
- ❖ Les soldes débiteurs auprès des banques (découverts, facilité de caisse).

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

**Tableau 2.3** : la structure du bilan financier en grande masse

Emplois	VF	Ressources	VF	- Valeurs
XX	-Fonds propres	X	Total Emplois	immobilisées
XX	-DLMT	X		- Valeurs d'exploitations
XX	-DCT	X		- Valeurs réalisables
XX	Total ressources	XX		- Valeurs disponibles

**Source** : mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, licence en science économique, 2008.

### ***3.2.2.3. Élaboration de tableau des comptes de résultat (TCR) :***

Le TCR élaboré à partir des comptes relevant de la classe six(06) et sept (07) c'est-à-dire entre les produits et les charges. On distingue les produits qui augmentent la richesse de l'entreprise, et les charges qui la réduisent. La différence entre tous les produits et tous les charges est le résultat net. Le TCR est organisé pour dégager les marges et les soldes significatifs, la formation du résultat englobe les soldes intermédiaires de gestion qui constituent les indicateurs de mesure de la rentabilité de l'entreprise et la capacité d'autofinancement (CAF).

#### **a. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :**

Le solde intermédiaire de gestion (SIG) est un des éléments intermédiaires du compte de résultat permettent d'analyser le résultat d'une entreprise.

Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet <sup>23</sup>

- ❖ De comprendre la formation du résultat net en décomposant ;
- ❖ D'apprécier la création de la richesse générée par l'activité de l'entreprise ;

<sup>23</sup> HADHBI.F, « analyse financière », 3ème année FC, université de Bejaia, 2016, p12.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- ❖ De décrire la répartition de la richesse créée par l'entreprise entre les salariés et les organismes sociaux, les apporteurs des capitaux et l'entreprise elle-même.
- ❖ De suivre dans l'espace et dans le temps l'évolution de la performance et de la rentabilité de l'activité de l'entreprise à l'aide des ratios d'activité, de profitabilités et de rentabilités.

Le tableau des soldes intermédiaires suivant, par exemple, nous donne une information très importante qui est le chiffre d'affaires (CA), c'est le montant des ventes réalisées avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise.

**CA = ventes de marchandises + production vendue solde = produit – charge.**

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

**Tableau 2.4** : Le tableau des soldes intermédiaire de gestion (SIG)

<b>Produit</b>	<b>Charge</b>	<b>Solde intermédiaire</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Vente de marchandise	Coût d'achat de marchandises vendues	<b>Marge commerciale</b>		
Production vendue Production stockée Production immobilisée	déstockage de production	<b>Production de l'exercice</b>		
Production de l'exercice Marge commerciale	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	<b>Valeur ajoutée</b>		
Valeur ajoutée Subventions d'exploitation	Impôt, taxes et versements assimilés  Charges de personnel	<b>Excédent brut(ou insuffisance brute) d'exploitation</b>		
Excédent brut d'exploitation Reprise sur charges et transferts de charges Autres produits	ou insuffisance brute d'exploitation  Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions  Autres charges	<b>Résultat d'exploitation</b>		
Résultat d'exploitation Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun Produit financier	Ou Résultat d'exploitation  Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun.  Charge financières	<b>Résultat courant avant impôt</b>		
produits exceptionnels	charges exceptionnels	<b>Résultat exceptionnel</b>		
Résultat courant avant impôt Résultat exceptionnel	Ou Résultat courant avant impôt  Ou Résultat exceptionnel  Participation des salaires  Impôts sur les bénéfices	<b>Résultat de l'exercice</b>		
Produits des cessions d'éléments d'actif	valeur comptable des éléments d'actif cédés.	<b>Plus value ou moins value sur cession d'élément d'actif</b>		

**Source** : tableau réalisé à partir du livre de conférences financières Mr HADBIFAYCEL, 2016.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

Le calcul des soldes intermédiaires est réalisé à partir des charges et des produits (qui se trouvent dans le compte de résultat).

Il faut calculer dans l'ordre les indicateurs suivants :

- **Marge commerciale ou marge de production** : ventes de marchandises - coût d'achat des marchandises vendues
- **Valeur ajoutée (VA)** : marge commerciale + production de l'exercice – consommations de l'exercice en provenance des tiers
- **Excédent brut d'exploitation (EBE)** : VA + subventions d'exploitation – impôts et taxes – charges du personnel
- **Résultat brut d'exploitation** : produits d'exploitation - charges d'exploitation
- **Résultat courant avant impôt** : Résultat d'exploitation +/- résultat financier (produits financiers - charges financières)
- **Résultat exceptionnel** : Produits exceptionnels – charges exceptionnelles
- **Résultat net** : résultat courant avant impôt +/- résultat exceptionnel – impôt sur les bénéfices – participation des salariés

### **b. Détermination de la capacité d'autofinancement (CAF) :**

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'ensemble des ressources de financement internes dégagées par l'entreprise durant l'exercice, et elle peut les utiliser pour assurer les besoins financiers inhérents à son développement et à sa pérennité. Qu'il s'agit d'une source interne de financement pour l'entreprise.

La capacité de l'autofinancement peut être calculée à partir de deux méthodes suivantes:

- Une méthode dite soustractive à partir de l'excédent brut d'exploitation du tableau des soldes intermédiaires de gestion;
  - Une méthode additive à partir du résultat net comptable.
- **La méthode soustractive** : la méthode soustractive explique la formation de la capacité d'autofinancement à partir de l'excédent brut d'exploitation, après imputation des charges décaissables et des produits encaissables de l'activité d'exploitation.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- **La méthode additive** : cette seconde façon de calculer, conduit à du résultat net auquel il est ajouté les charges calculées ainsi que de la valeur comptable des immobilisations cédées. Et duquel sont retranchées les reprises de charges calculées ainsi que les produits des immobilisations cédés<sup>24</sup>

### **c. Élaboration d'un plan de financement et soldes de trésorerie :**

Le plan de financement est un document prévisionnel établi sur plusieurs années de 3 à 5 ans.

- Les emplois durables prévus également année par année.
- Les ressources durables prévus également année par année.

Connaissant la trésorerie de départ et sa variation annuelle, on pourra appréhender la trésorerie de fin de période. C'est en quelque sorte un tableau de financement prévisionnel ; incluant le besoin issu de la variation du BFR, qui permet de fixer le montant des ressources extérieures à mobiliser (nouveaux emprunts, nouveau fonds propres). Ces flux permettent de faire ressortir les cash-flows globaux engendrés et dégagés par le projet.

### ***3.2.3. Analyse de la structure financière :***

#### ***3.2.3.1. L'équilibre financier à travers les indicateurs financiers :***

##### **a. Le fond de roulement (FR) :**

Le Fond de roulement est un paramètre essentiel dans l'analyse financière de l'entreprise, il correspond à l'ensemble des ressources mises à la disposition de l'entreprise pour une durée assez longue par ses associés, des organismes de financement, des investisseurs...

Le FR est la différence entre les capitaux permanents et actifs immobilisé (il serait dangereux de financer des valeurs immobilisées par des capitaux qui seraient à rembourser à court terme).

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

---

<sup>24</sup> ALIAN.M, « analyse financière, concepts et méthodes », Ed dunod, paris, 1998, P44.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **b. Le fonds de roulement net global (FRNG) :**

Le fond de roulement net global est la partie des ressources durables qui concourt au financement de l'actif circulant<sup>25</sup>.

$$\text{FRNG} = \text{Ressources durables} - \text{Emplois stables}$$

$$\text{FRNG} = (\text{ACE brut} + \text{ACHE brut} + \text{AT})$$

### **c. Le besoin en fonds de roulement(BFR) :**

Le besoin en fond de roulement est un indicateur très important pour les entreprises. Il représente les besoins de financement à court terme d'une entreprise. Le BFR résulte des décalages dans le temps entre les achats, les ventes, les décaissements et les encaissements. Il doit être financé, en partie, par le fonds de roulement net global.

Il se calcul comme suite :

$$\text{BFR} = (\text{ACE} + \text{ACHE}) - (\text{DE} + \text{DHE})$$

### **-Analyse de besoin en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est formé de deux composantes : le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) et le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE).

#### **• Besoin en fonds de roulement d'exploitation :**

le BFRE correspond au financement nécessaire à l'exploitation (activité courante de l'entreprise). Il est constitué des stocks, des créances client et des financements liés aux dettes fournisseur.

---

<sup>25</sup> KHOHEL.J, « Les choix d'investissement », Ed Dunod, Paris, 2003, P73.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

$$\text{BFRE} = \text{Actif circulant d'exploitation} - \text{Dettes circulantes}$$

- **Besoin en fonds de roulement hors exploitation :**

le BFRHE indique le montant des actifs circulants hors exploitation, prend en compte les moyens mis à la disposition de l'entreprise. Le BFRHE peut être variable d'un exercice à l'autre.

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Dettes hors}$$

Donc :

$$\text{BFR} = \text{BFRE} + \text{BFRHE}$$

#### **d. La trésorerie nette (TN) :**

La trésorerie nette est un indicateur comptable et financier fondamental pour une entreprise, puisqu'elle vérifie l'équilibre (ou l'absence d'équilibre) de sa structure financière. La TN est étroitement liée à deux notions fondamentales que sont le fonds de roulement net global et le besoin en fonds de roulement.

Voici donc la formule de calcul de la trésorerie nette la plus utilisée en pratique (c'est l'approche par le haut du bilan du comptable) :

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}$$

Elle peut toutefois être calculée directement à partir du bas du bilan comptable, selon la formule suivante :

$$\text{TN} = \text{disponibilités} - \text{dettes financières à court}$$

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***3.2.3.2. L'équilibre financier à travers les ratios :***

Un ratio est un rapport entre deux grandeurs significatives permettant de mesurer leur importance respective et surtout leur évolution dans le temps.

Les ratios permettent de suivre et d'expliquer l'évolution de l'entreprise dans le temps. Ils conduisent à une analyse dynamique de l'entreprise grâce au signal qu'ils constituent.

A partir des ratios on peut déceler les choix stratégiques du chef d'entreprise. L'utilité des ratios peut être renforcée lorsque l'analyste dispose de données statistiques relatives aux entreprises similaires à celle étudiée. A ce titre les ratios permettent de mener une analyse plus fine et facilitent les comparaisons d'entreprise (dont les activités sont comparables).

#### ***3.2.3.2.1. les ratios de structure :***

Les ratios de structure financière sont établis à partir du bilan. Ces ratios permettent de porter un jugement sur l'équilibre financier et la solvabilité de l'entreprise.

##### ***3.2.3.2.1.1. Le ratio de fonds de roulement propre (RFRP) :***

Il représente l'excédent des capitaux propres sur les immobilisations nettes, si ce ratio est élevé, c'est un signe de confort, s'il est faible, c'est que les risques fondamentaux de l'entreprise sont couverts par des capitaux d'emprunts. Sa formule est :

$$\text{RFRP} = \text{Capitaux propres} / \text{Immobilisations nettes}$$

##### ***3.2.3.2.1.2. Le ratio de fond de roulement net (RFRN) :***

Il donne une idée de la manière dont les immobilisations nettes sont financées, ce ratio doit être supérieur ou égal à 1, sinon l'entreprise financera une partie de son actif immobilisé par des ressources à court terme. Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{RFRN} = \text{Capitaux permanents} / \text{Immobilisations nettes}$$

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***3.2.3.2.1.3. Le ratio de liquidité :***

La liquidité fait référence à la capacité de l'entreprise à pouvoir rembourser ses dettes à court terme en utilisant des avoirs qui sont disponibles, eux aussi à court terme, on distingue trois ratios de liquidité :

\_\_ **Ration de liquidité générale (RLG)** : ce ratio permet d'apprécier dans quelle mesure l'actif à court terme finance les dettes à court terme. Idéalement, ce ratio devrait être supérieur ou égal à 1 (il confirme l'existence de fond de roulement). Sa formule est :

$$\text{RLG} = \text{Actif circulant} / \text{DCT}$$

\_\_ **Ration de liquidité réduite (RLR)** : il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités. Ce ratio doit être proche à 1. Sa formule de calcul est la suivant :

$$\text{RLR} = (\text{Créance} + \text{Disponibilité}) / \text{DCT}$$

\_\_ **Ration de liquidité (trésorerie) immédiate (RLI)** : il indique la capacité d'une entreprise à faire face à ses engagements à court terme par les disponibilités. Si ce ratio est supérieur à 1, l'entreprise est capable de rembourser dans l'immédiate la totalité de ses dettes (trésorerie à l'aise), s'il est inférieur à 1, cela traduit soit des difficultés de trésorerie, soit une mauvaise gestion de la trésorerie. Il se calcul de la manière suivante :

$$\text{RLI} = \text{Disponibilité} / \text{DCT}$$

### ***3.2.3.2.1.4. Les ratios d'indépendance financière (RIF) :***

Il permet de montrer la source de financement de l'entreprise soit par ses fonds propres, soit par les dettes et ainsi de connaître la capacité de l'entreprise à se financer par ses propres moyens. En général, une entreprise est autonome ou indépendante financièrement lorsque plus de la moitié des ressources dont elle dispose proviennent des fonds propres et plus on se rapproche de ce seuil, plus l'entreprise aura des difficultés pour recevoir de nouveaux crédits. Il est calculé comme suit :

$$\text{RIF} = \text{Capitaux propres} / \text{Capitaux permanents}$$

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***3.2.3.2.1.5. Le ratio d'endettement (RE) :***

Le ratio d'endettement appelé également ration (gearing) mesure le niveau d'endettement d'une entreprise en comparant ses créances avec ses capitaux propres, plus le ratio d'endettement est élevé, plus l'entreprise est dépendante de ses tiers. Il est calculé par la formule suivante :

$$\text{RE} = \text{Dette nette} / \text{Capitaux propres}$$

### ***3.2.3.2.1.6. Le ratio de la capacité de remboursement (RCR) :***

Ce ratio mesure l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes en utilisant sa capacité d'autofinancement, l'augmentation dans le temps de ce ratio traduit une diminution de la capacité de remboursement et sa diminution témoigne d'une aptitude plus grande à rembourser. Sa formule est :

$$\text{RCR} = \text{Dettes financières} / \text{CAF}$$

### ***3.2.3.2.2. Les ratios de rentabilité :***

La rentabilité d'une entreprise peut être définie comme sa capacité à dégager des résultats (bénéficiaires) à partir des capitaux investis. Il existe trois ratios de rentabilité :

#### ***3.2.3.2.2.1. Le ratio de rentabilité commerciale (RRC) :***

C'est un indicateur de profitabilité qui mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaire. Il est égal à :

$$\text{RRC} = \text{Résultat net} / \text{Chiffre d'affaire}$$

#### ***3.2.3.2.2.2. Le ratio de rentabilité économique (RRE) :***

Il permet de déterminer l'efficacité des moyens mis en œuvre par l'entreprise. Sa formule est :

$$\text{RRE} = \text{Résultat opérationnel} / \text{Capitaux engagés}$$

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***3.2.3.2.2.3. Le ration de rentabilité financière (RRF) :***

Ce ratio permet d'apprécier la capacité de l'entreprise à servir un résultat à ses actionnaires et à rémunérer ces derniers d'une façon à leur compenser le risque encouru. Il s'exprime par le rapport :

$$\text{RRF} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

l'effet de levier financier : c'est l'impact positif de l'endettement sur la rentabilité, il détermine le montant maximum d'endettement acceptable, sans mettre en risque les capitaux propres. La formule de calcul de levier est la suivante :

$$\text{Effet de levier} = \text{Rentabilité Financière} - \text{Rentabilité Économique}$$

- Si la rentabilité économique est supérieure au cout d'endettement, donc l'effet de levier est positif
- Si la rentabilité économique est inférieure au cout d'endettement, donc l'effet de levier est négatif (on parle alors dans ce cas sur l'« effet de massue »).

### ***3.2.3.2.3. les ratios de rotation :***

Ces ratios correspondent au temps que mettent les clients à payer, les fournisseurs à être réglés et mesurent globalement la fréquence à laquelle les stocks de l'entreprise se renouvellent.

#### ***3.2.3.2.3.1. Le ratio de rotation des stocks (RRS) :***

Il mesure le poids des stocks en nombre de jours du chiffre d'affaires. Ce ratio permet de suivre l'évolution des stocks. Son augmentation traduit un alourdissement des stocks et donc constitue un facteur d'augmentation du besoin en fonds de roulement. Sa diminution exprime, en valeur relative, un allègement des stocks et est à l'origine d'une réduction du besoin de fonds de roulement. Pour calculer le ratio de rotation des stocks il s'agit tout d'abord de calculer la valeur du stock moyen :

$$\text{Stock moyen} = (\text{Stock initial} + \text{Stock final}) / 2$$

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

Donc le ratio de rotation des stocks se calcule comme suit :

$$\text{RRS} = (\text{Stock moyen} / \text{CA HT}) \times 360 \text{ jours}$$

### ***3.2.3.2.3.2. Le ratios de rotation de crédit clients (RRCC) :***

Ce ratio permet de connaître l'évolution du délai moyen de règlement consenti aux clients, il rend compte : de la politique commerciale de l'entreprise, de besoin de fonds de roulement, des risques éventuels et de la situation concurrentielle de l'entreprise. Pour le calculer, il faut utiliser la formule suivante :

$$\text{RRCC} = (\text{Client et compte rattachés} / \text{CH TTC}) \times 360$$

### ***3.2.3.2.3.3. Le ratio de rotation de crédit fournisseur (RRCF) :***

Les délais de rotation des dettes de fournisseurs doivent être plus longs que les délais clients afin de ne pas souffrir de problèmes de trésorerie due au décalage entre les dettes et les créances commerciales. Le ratio de rotation de crédit fournisseurs se calcule en nombre de jours, grâce à la formule suivante :

$$\text{RRCF} = \frac{\text{Dettes fournisseurs}}{(\text{Achats} + \text{autres achats et services extérieurs}) \text{ TTC}} \times 360 \text{ jours}$$

## **Section 2 : Évaluation et financement d'un projet d'investissement**

### **1. Les critères de choix d'investissement :**

Les critères de choix d'investissement sont une série d'indicateurs qui permettent aux décideurs des entreprises de comparer l'intérêt des différents projets et situer le niveau de rentabilité attendue.

Les différents critères fondés sur l'actualisation se basent sur le temps qui est un des paramètres importants de la décision et aussi la comparaison entre les dépenses initiales et les recettes attendues dans les années à venir à condition que cette comparaison doit se faire à la même date, en générale, on choisit la date 0.

#### **1.1. La valeur actuelle nette (VAN) :**

La valeur actuelle nette d'un projet d'investissement est définie comme l'actualisation de l'entreprise des flux totaux de liquidité prévisionnels générés par sa réalisation, elle peut être déterminée à partir de l'ensemble des flux de liquidité prévisionnels actualisé au taux de rendement exigé par un investisseur rationnel. <sup>26</sup>

Autrement dit, c'est la différence entre les cash-flows actualisés et le capital investi I, donc la formule de calcul se présente comme suit :

$$VAN = -I_0 + \sum_{K=1}^n CF(1+t)^{-k}$$

Tel que :

- ✓ VAN : La valeur actuelle nette ;
- ✓ CF : Cash-flows à la période K ;
- ✓ I<sub>0</sub> : Le montant de l'investissement initial ;
- ✓ K : l'année d'exploitation en cours ;
- ✓ t : Le taux d'actualisation ;
- ✓ n : La durée de vie du projet.

---

<sup>26</sup> CHRISSOS J et GILLET R, Décision d'investissement, Edition Dareios et Pearson Éducation, 2eme Edition, France, 2008, P161.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

Plus le taux d'actualiser utilisé est élevé plus la valeur actuelle des cash-flows diminue et par conséquent la VAN diminue.

### **Interprétation :**

- Pour qu'un projet d'investissement soit rentable, sa VAN doit être positive, c'est-à-dire supérieur à 0, ( $VAN > 0$ ).
- Le projet d'investissement est rejeté (n'est pas rentable) quand la VAN est inférieur ou égale à 0, ( $VAN < 0$ ).

En cas de choix des projets mutuellement exclusifs, on sélectionne le projet dont la valeur actuelle nette est la plus élevée.

### **1.2. Le taux de rentabilité interne (TRI) :**

Le taux de rentabilité interne est le taux pour lequel la valeur actuelle est nette nulle. En d'autre terme, c'est le taux qui permet d'égaliser la valeur actuelle des cash-flows futurs avec l'investissement initial  $I_0$ .

Il est représenté par la formule mathématique suivante :

$$-I_0 + \sum_{K=1}^n CFK(1 + TRI)^{-k} = 0$$

Avec :

- ✓ **CFK** : cash-flows générés a la période k ;
- ✓ **TRI** : taux de rentabilité interne ;
- ✓ **K** : ordre d'année ;
- ✓ **n** : durée de vie de l'investissement ;
- ✓  **$I_0$**  : capital initial.

### **Interprétation :**

- Si le taux de rentabilité interne est supérieur au taux de rentabilité minimale exigée par l'entreprise, alors le projet doit être rentable et acceptable.
- Si le taux de rentabilité interne est inférieur au taux de rentabilité minimale exigé, le projet entraîne une chute de la rentabilité globale de cette entreprise.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Si le taux de rentabilité interne est égal à 0, le projet est neutre à l'égard de la rentabilité globale de cette entreprise.
- Dans le cas de sélection des projets, le projet à retenir sera le projet dont le TRI est le plus élevé.

### **1.3. L'indice de profitabilité (IP) :**

L'indice de profitabilité se mesure en faisant le rapport entre l'ensemble des flux de trésorerie actualisés et le montant de l'investissement initial. Il permet de déterminer la valeur actuelle dégagée par chaque 1 DA, c'est-à-dire le retour d'investissement.

La formule de l'indice de profitabilité est la suivante :

$$IP = \frac{\sum_{i=1}^n CF_i (1+t)^{-i}}{I_0}$$

En déduisant que :

$$IP = 1 + \frac{VAN}{I_0}$$

Avec :

- ✓ CF : cash-flows actualisés ;
- ✓ t : taux d'actualisation ;
- ✓  $I_0$  : capital initial ;
- ✓ VAN : valeur actuelle nette.

### **Interprétation :**

- L'indice de profitabilité doit être supérieur à 1 ( $IP > 1$ ), pour que l'investissement soit rentable.
- Un indice de profitabilité inférieur à 1 ( $IP < 1$ ) indique un investissement qui n'est pas rentable. La somme des flux de trésorerie actualisés est inférieure à l'investissement initial.
- Lorsqu'on doit choisir entre plusieurs projets, il faut accepter le projet pour lequel l'indice de profitabilité est plus élevé.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **1.4. Le délai de récupération actualisé (DRA) :**

Le délai de récupération du capital investi correspond au délai au bout duquel les ressources nettes actualisées dégagées par l'investissement remboursent la dépense engagée initialement. En d'autre terme, c'est le temps nécessaire pour que la valeur actuelle nette des cash-flows cumulés actualisés devienne positive et égale au capital initial.

Il est représenté par la formule suivante :

$$DRA = \sum_{i=1}^n CF(1+t)^{-n} = I_0$$

Tel que :

- ✓ **DRA** : délai de récupération actualisé ;
- ✓ **t** : taux d'actualisation ;
- ✓ **I<sub>0</sub>** : capital initial.

### **Interprétation :**

- Pour qu'un projet soit acceptable, il faut que son délai de récupération actualisé soit inférieur à la norme fixé par l'entreprise,
- Lorsque plusieurs projets sont considérés, la préférence est donnée à celui dont le délai de récupération actualisé est le plus court.

## **2. Les modes de financement des investissements**

Le choix de financement le mieux approprié représente un aspect déterminant de la stratégie financière de l'entreprise. Cependant, afin de réussir ce choix, l'entreprise doit connaître, au préalable, les différents modes de financement existants.

En effet, plusieurs sources de financement peuvent se présenter : le financement par les fonds propres, le financement par quasi-fonds propres et le financement par endettement.

### **2.1. Le financement par fonds propres :**

Le financement par les fonds propres est essentiellement assuré par trois modes de financement :

- ✓ L'autofinancement ;
- ✓ La cession d'élément d'actif ;

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- ✓ L'augmentation du capital.

### ***2.1.1. L'autofinancement :***

C'est la capacité de l'entreprise à financer son activité ainsi que ses investissements par ses moyens propres. L'autofinancement est la part de la CAF consacrée au financement de l'entreprise. Autrement dit, lorsque la CAF est amputée des dividendes distribués, la différence prend le nom d'autofinancement.

Donc, l'autofinancement est la différence entre la CAF et la distribution des dividendes mis en paiement au cours de l'exercice.

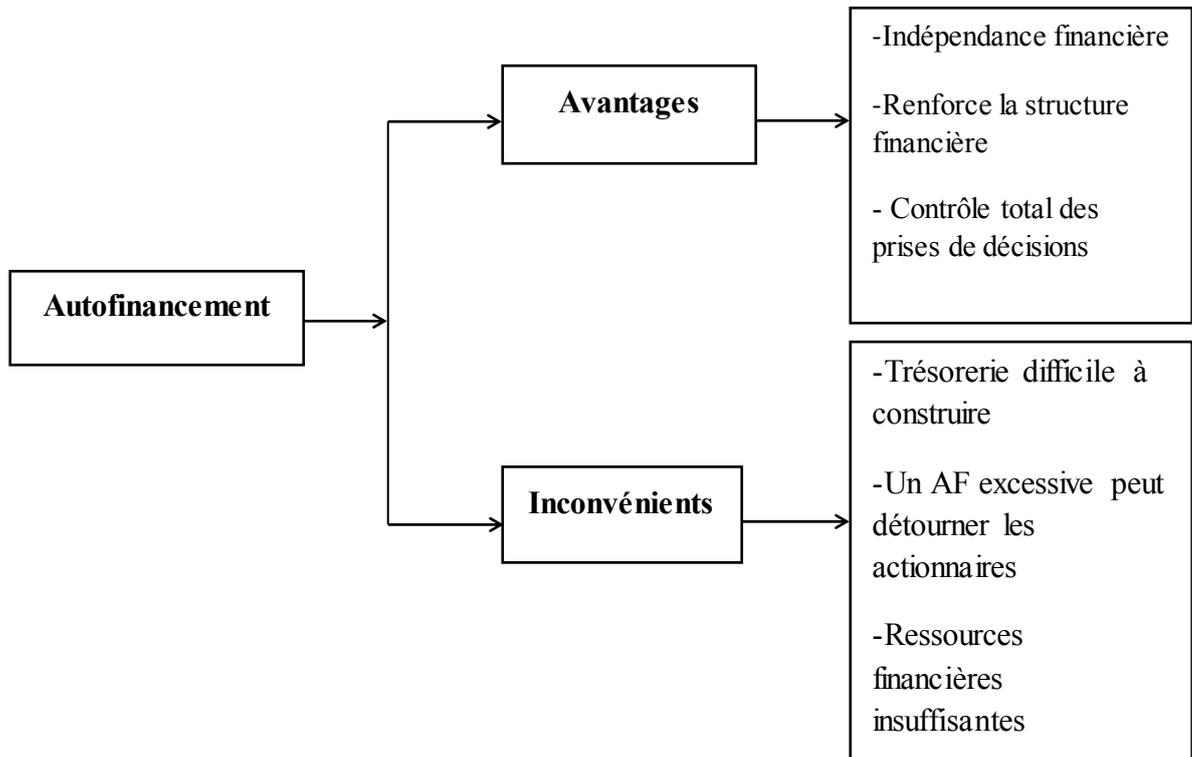
$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{Dividendes}$$

## Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement

---

### ➤ Les avantages et les inconvénients de l'autofinancement :

Figure 2.3 : les avantages et les inconvénients de l'autofinancement



### ➤ La capacité d'autofinancement (CAF) :

La CAF est considérée comme une ressource interne du financement, elle constitue des produits encaissés sur les charges décaissées, c'est une ressource potentielle du financement dégagée par l'activité économique.

La CAF se calcule à travers deux méthodes :

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

**\_ Calcul de la CAF par la méthode additive (à partir du résultat net de l'exercice) :**

**Tableau 2.5 : La CAF par la méthode additive**

	Résultat net de l'exercice
+	Dotations aux amortissements et provisions
-	Reprise sur amortissements et provisions
-	Subvention d'investissement virée au compte de résultat
-	Produits des cessions d'éléments d'actif
+	Valeur comptable nette des éléments cédés
=	<b>Capacité d'autofinancement</b>

**\_ Calcul de la CAF par la méthode soustractive (à partir de l'excédent brut d'exploitation) :**

**Tableau 2.6 : La CAF par la méthode soustractive.**

	Excédent (ou insuffisance) brut (e) d'exploitation
+	Transferts de charges (d'exploitation)
+	Autres produits (d'exploitation)
-	Autres charges (d'exploitation)
+-	Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun
+	Produits financiers (a)
-	Charges financières (b)
+	Produits exceptionnels (c)
-	Charges exceptionnelles (d)
-	Participation des salariés aux résultats.
-	Impôts sur les bénéfices.
=	<b>Capacité d'autofinancement</b>

**Source :** A.MONCHAL, M.GIRIEUD, G.SOLLE, C.SOUES, « Comptabilité et Gestion », Edition Nathan, 9 rue Méchain, 75014 Paris, page 26 et 28

- (a) Sauf : reprise sur provisions.
- (b) Sauf : dotations aux amortissements et aux provisions financiers.
- (c) Sauf : - Produits des cessions d'immobilisations,

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice,
- Reprise sur provisions exceptionnelles.
- (d) Sauf :
  - Valeur comptable des immobilisations cédées,
  - Dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnels.

### ***2.1.2. La cession d'éléments d'actifs :***

L'entreprise n'est pas créée pour vendre ses actifs, mais elle a la possibilité si elle veut céder certaines immobilisations. Cette vente s'appelle « La cession » et ce type d'opération a donc un caractère exceptionnel ou non courant.

Les cessions peuvent résulter un renouvellement normal des immobilisations qui s'accompagne de la vente des biens renouvelés, de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage (La cession des usines, des participations ou des filiales, dès lors qu'elles sont marginales).

### ***2.1.3. L'augmentation du capital :***

L'augmentation du capital « est une procédure minutieusement réglementée. Sans doute vise-t-elle le plus souvent à renforcer les capitaux propres de l'entreprise, mais outre son aspect financier, elle a une dimension « politique » marquée : la répartition du pouvoir dans la société ».

27

L'augmentation du capital permettra :

- ✓ De financer de nouveaux investissements ;
- ✓ D'améliorer l'indépendance de l'entreprise.
- ✓ D'équilibrer la structure financière du bilan ;
- ✓ D'éviter les recours à l'emprunt.

L'augmentation du capital de l'entreprise peut être réalisée par plusieurs formes :

- **Par des apports à nouveau** en numéraire ou en nature<sup>28</sup>
  - ❖ Avec augmentation de la valeur nominale des titres en ne sollicitant que d'anciens actionnaires ;
  - ❖ Avec émission d'actions nouvelles.

---

<sup>27</sup> Pierre .GENSSE8 Patrick. TOPSACALIAN, Ingénierie Financière, Edition Economica, Paris, 1999, P101.

<sup>28</sup> Daniel ANTRAIGUE, comptabilité des sociétés et des groupes : augmentation du capital, Page 03.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

- Par **conversion de dettes** : Il s'agit de convertir les dettes de l'entreprise en capitaux propres.
- Par **incorporation de réserves** : dans le capital de la société avec distribution d'action gratuites.

### **2.2. Le financement par quasi-fonds propres :**

On range dans cette rubrique, des titres qui ont à la fois, le caractère d'une action et celui d'une créance. On distingue :

#### ***2.2.1. Les comptes courants d'associés :***

Ces comptes sont destinés à recevoir les sommes mises à la disposition de la société par ses associés de façon temporaire. Cette méthode consiste pour l'associé à signer une convention de blocage avec laquelle il s'engage à ne pas retirer une somme d'argent dont il dispose en compte courant.

#### ***2.2.2. Les titres participatifs :***

Les titres participatifs sont des titres à mi-chemin entre les actions et les obligations, dont l'émission est réservée à la société du secteur public et aux sociétés coopératives. Ils ne sont remboursables à leurs détenteurs qu'en cas de liquidation de la société.

Les titres participatifs n'octroient ni droit de vote ni part dans le capital, en revanche ils donnent droit à une rémunération composée d'une partie fixe avec un minimum de garantie et d'une partie variable.

#### ***2.2.3. Les prêts participatifs :***

Les prêts participatifs sont des prêts de longue durée, destinés à renforcer les fonds propres et améliorer la structure financière des entreprises et plus spécialement les petites et moyennes entreprises (PME). Ils comportent une partie fixe et une partie variable indexée sur le résultat de l'entreprise, leur échéance de remboursement vient dans le dernier rang des exigibilités.

#### ***2.2.4. Les titres subordonnés :***

Les titres subordonnés sont des sortes d'obligations, dont le remboursement ne peut être effectué qu'après désintéressement de tous les autres créanciers.

Ils se divisent principalement en deux formes :

- ✓ Les titres subordonnés à durée indéterminée ;
- ✓ Les titres subordonnés remboursables.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***2.2.5. Les subventions d'investissement :***

La subvention d'investissement est une aide financière à titre définitif qui a été octroyée à une entreprise par l'État, dont l'objectif est :

- ✓ Réduire le facteur d'importation à travers l'encouragement de la production nationale ;
- ✓ Préserver l'environnement (achat de filtre) ;
- ✓ Le développement des zones désertées.

### **2.3. Le financement par endettement :**

Cette source de financement peut scindée en trois catégories : les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et le crédit-bail.

#### ***2.3.1. Les emprunts auprès des établissements du crédit :***

Pour assurer le financement de ses investissements l'entreprise peut recourir aux établissements financiers tels que les banques qui jouent un rôle essentiel en collectant des fonds des agents à capacité de financement pour les distribuer sur les agents à besoin du financement.

29

L'emprunt bancaire est une somme d'argent mise à la disposition de l'entreprise par des banques avec obligation de la rembourser, en contrepartie de son financement, la banque perçoit des intérêts rémunérant l'apport de fonds et les risques pris. Il est généralement accompagné de la prise de garantie qui limite les risques de la banque en cas de difficultés de remboursement.

#### ***2.3.2. Les emprunts obligataires :***

Lorsque le bien de financement porte sur des sommes très importantes, il peut s'avérer difficile de recevoir un seul prêteur. L'emprunt obligataire est dans ce cas le mode de financement adéquat. Il consiste d'un emprunt à long terme par l'émission dans le public de titres négociables représentant la dette de l'entreprise émettrice. Ces titres sont placés sur le marché financier, par l'intermédiaire des banques. Le titre émis est appelé « obligation », le porteur et l'obligataire. <sup>30</sup>

---

<sup>29</sup> JEAN BARREAU, J.F. DELAHAYA, « Gestion d'Entreprise », Edition Dalloz, 10<sup>ème</sup> édition, Paris 2012, Page 377.

<sup>30</sup> A. BOUGHABA, « Analyse et Évaluation de Projets », Edition BERTI, Alger, 2005, Page 161.

## Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement

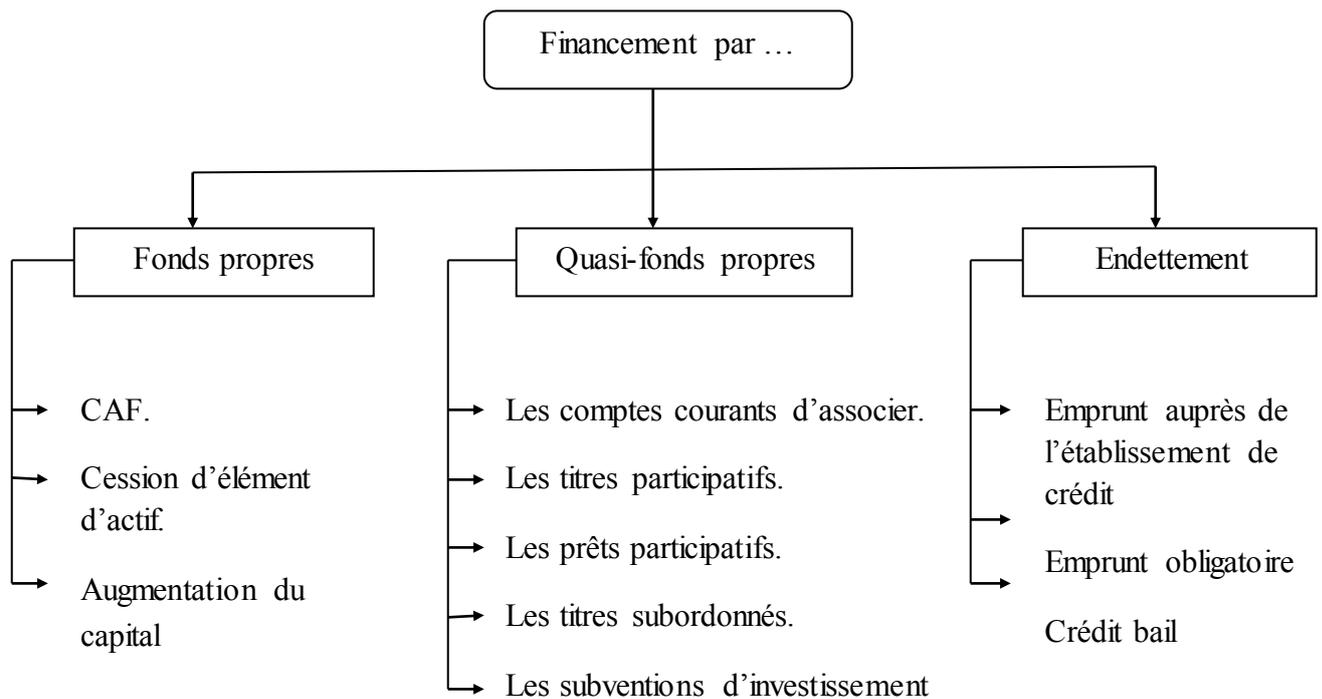
### 2.3.3. Le crédit-bail :

Il s'agit-là, d'un moyen moderne de financement de bien mobilier ou immobilier notamment les équipements, qui a pris ampleur considérable dans les pays développés.

Le crédit-bail ou leasing est un contrat par lequel une personne appelée « bailleur » met à la disposition d'un utilisateur appelée « locataire ou preneur » un bien pour une durée déterminée.

Ce contrat comprend une partie « irrévocable » : moyennant le paiement périodique d'un loyer, le locataire a le libre usage du bien, qui reste et demeure propriété du bailleur pendant toute la durée du contrat, cette dernière réserve au locataire la faculté d'acquérir en fin de bail la propriété du bien loué qui doit correspondre à la valeur résiduelle présumée du bien.

**Figure 2.4 :** Les modalités de financement des projets d'investissement



## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **3. Le plan de financement**

#### **3.1. Définition :**

Selon BAGNERISJ-C «Le plan de financement est un instrument permettant de déterminer puis d'ajuster dans le moyen terme les ressources que l'entreprise pourra ou devra réunir pour faire face à ses emplois. Il est le départ et l'aboutissement de toutes les décisions concernant le financement des entreprises. Il est la traduction concrète de la politique de financement de l'entreprise ». <sup>31</sup>

Le plan de financement est un outil primordial pour l'entreprise, au moment de sa création, établi pour une durée à plus long terme de 3ans ou 5ans. Le plan de financement est également appelé « Tableau d'emploi-ressources » tel que on nomme les besoins par « emplois » et les ressources par « ressources » et regroupant :

- ***Les ressources stables*** dont disposera l'entreprise pour chacune des années futures d'un projet.
- ***Les emplois stables*** auxquels devra faire face pendant ces mêmes années.

Le plan de financement vise à mettre en adéquation les emplois (dépenses) et les ressources (recettes) pour chaque projet. Comme Il permet d'assurer de l'équilibre financier du projet.

En effet, Le plan de financement est également obligatoire en cas de création d'entreprise.

Il existe quatre (04) différents types de plan de financement sont :

- ✓ Le plan de financement initial ;
- ✓ Le plan de financement prévisionnel ;
- ✓ Le plan de financement pour trésorerie ;
- ✓ Le plan de financement pour les investisseurs et/ ou les acheteurs.

Quel que soit le plan, le but est le même. Il s'agit d'évaluer les besoins permanentes liés au projet et de trouver les ressources financières permanentes et de financier ces besoins.

---

<sup>31</sup>BAGNERIS J-C, « introduction à la finance d'entreprise », Édition Vuibert, paris, 2004, P217.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **3.2. Objectifs du plan de financement :**

Le plan de financement est un des tableaux prévisionnels les plus importants de la vie de l'entreprise pour les raisons suivantes :

- La plus part des banques exigent un plan de financement de la part des entreprises qui leur réclament un emprunt car il fournit les bases de négociation avec les établissements financiers, et aussi il constitue un élément de justification de l'utilisation des fonds demandés ;
- Ce document est exigé pour : étudier les demandes de financement soumises par les entreprises, et aussi pour analyser les risques prévisionnels de trésorerie ;
- Plan de financement permet de déterminer :
  - **Les besoins permanents** nécessaires au lancement du projet comme : Un fond de commerce à acheter, une caution pour le local professionnel à verser, des investissements à réaliser, des stocks à constituer...
  - **Les ressources durables** mises en place, pour les financer : des fonds propres, une subvention, un aide, un emprunt bancaire...
- Il permet à évaluer le montant du projet ;
- Il permet de prévenir l'entreprise des difficultés financière qu'elle peut rencontrer ;
- Connait le montant d'un prêt bancaire ou d'un investissement au capital.

Un plan de financement est établi dans le but d'assurer l'équilibre financier de l'entreprise grâce à des ajustements entre les besoins et les ressources.

### **3.3. Construction et structure du plan de financement**

#### ***3.3.1. La construction du plan de financement :***

Le plan de financement se présente sous la forme d'un tableau, l'utilisation d'un tableur facilite l'élaboration d'un tel document. La construction se réalise souvent en deux étapes principales.

— **Étape 1** : on détermine les besoins à financer afin d'évaluer le montant des financements externes nécessaires (endettement, augmentation de capital...). En général est pour mettre en évidence les besoins à couvrir en fonction des insuffisances constatées en fin de chaque période ;

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

\_\_ **Étape 2** :l'établissement d'un plan de financement équilibré, avec une trésorerie finale-positive où nulle. Le total des ressources doit être identique à celui des besoins pour obtenir l'équilibre.

En outre, cette construction doit prendre en compte les contraintes imposées par les apporteurs de fonds.

### ***3.3.2. La structure et présentation du plan de financement***

Le plan de financement est constitué en deux parties qui sont les emplois et les ressources.

#### ***3.3.2.1. Les emplois :***

Du côté des emplois on trouve les catégories suivantes :

- Les investissements

Évaluation à partir de leur montant HT en général :

- La variation BFR d'exploitation

On peut utiliser la méthode détermination du BFR normatif. Cette méthode consiste à évaluer de manière prévisionnelle le besoin en fonds de roulement d'exploitation à partir de la structure du compte d'exploitation et des ratios de rotation estimés des différentes composantes du BFRE (stocks, clients, fournisseurs...).

L'évaluation se fait le plus souvent en estimant le BFRE en jours de chiffre d'affaires HT.

- L'évaluation des remboursements d'emprunts.

Elle se fait à partir des échéanciers existants pour les anciens emprunts auxquels on adjoint le montant des remboursements générés par les dettes nouvellement contractées.

- L'évaluation des dividendes

Elle dépend de la politique de l'entreprise (il faut tenir compte de l'éventuel supplément de dividendes lié à une augmentation du capital).

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **3.3.2.2. Les ressources :**

Du côté des ressources on trouve les catégories suivantes :

- La CAF

La caf prévisionnelle est établie à partir des comptes des résultats prévisionnels ( calcul à partir de l'EBE ou du résultat net).

- Les subventions

L'année où elle est perçue, la subvention constitue une ressource pour son montant total.

- L'augmentation du capital

On ne prend pas en compte l'augmentation du capital par incorporation des réserves. On tient en compte des fonds effectivement libérés après déduction des frais d'émission.

- Les emprunts à long et à moyen terme (les emprunts obligatoires)

Les emprunts obligatoires sont retenus pour leur prix d'émission, frais d'émission déduits.

- La variation du BFR HE (hors exploitation)

Il consiste le plus souvent une ressource nette.

- Les cessions d'éléments de l'actif

Quand une entreprise détient des éléments de son actif qui ne sont plus utiles à son fonctionnement. Dans la mesure où ils peuvent être vendus, ils peuvent constituer une source de financement potentielle.

- L'incidence des concours bancaires de trésorerie

Le plan de financement se bouclant sur la position de trésorerie, les concours bancaires n'apparaissent pas explicitement dans le plan (sauf à s'inscrire leur montant global en dessous du cumul final). Il faut cependant en tenir compte pour évaluer les frais financiers à venir, et donc la CAF.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

### **3.4. Un modèle de plan de financement**

#### **3.4.1 Modèle :**

**Tableau 2.7 :** *Le plan de financement revêt en général l'aspect suivant*

<b>DESIGNATION</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>I. EMPLOIS</b> - Frais de construction - Acquisitions immobilisations - Construction - Installation - Augmentation BFRE - Charges à répartir - Remboursement des dettes financières - Distribution de dividendes - Autres emplois					
<b>Total EMPLOIS ( I )</b>					
<b>II. Ressource</b> -CAF -Cessions d'immobilisations -Augmentation de capital et subventions - Total Emprunt bancaire et nouvelle dettes financières -Autre ressources					
<b>Total RESSOURCES ( II )</b>					
<b>Écart annuel ( III ) = ( II - I )</b>					
<b>Trésorerie initiale ( IV )</b>					
<b>Trésorerie finale ( V ) = ( IV ) + ( III )</b>					

**Source :** à partir éléments de cours de gestion financières

#### **3.4.2. Analyse du contenu :**

1. CAF = Résultat Net + Dotations aux amortissements
2. Cession d'immobilisations : Montant HT des produits de cession + Eco. IS/Moins-values – IS/Plus-values, en cas de liquidation de l'entreprise où du projet.
3. Augmentation du capital : Seule l'augmentation du capital par apport en numéraire et à concurrence des seules sommes libérées, constitue une ressource réelle susceptible de financer des emplois.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

4. Subventions : L'année où elle est perçue par l'entreprise, la subvention constitue une ressource pour son montant réel.
5. Dettes financières : il s'agit des dettes supérieures à 1 an. Si des frais sont supportés, ils peuvent être déduits du montant emprunté soit portés en emplois dans une rubrique « charges à répartir ».
6. Acquisition d'immobilisations : Montant est inscrit HT.
7. Distributions de dividendes : soit les porter d'emblée en emplois (si l'entreprise a déjà défini les montants prévisionnels et qu'elle à l'assurance de pouvoir y faire faces) soit les ignorer dans un premier temps, les possibilités de distribution étant étudiées après établissement du plan, selon les soldes obtenus.
8. Variations du BFRE : Augmentation en emplois et diminutions en ressources (où emplois négatifs).
9. Trésorerie fin période = Trésorerie Début période + ressources début de période – emplois début de période.

### **Remarque :**

Pour réaliser le plan de financement :

- Il faut personnaliser le plan de financement en fonction des besoins réels de l'entreprise, qui diffèrent d'un secteur à l'autre et d'une activité à l'autre.
- Les besoins stables doivent être totalement couverts par des ressources stables.
- Si le total des apports, reste inférieur à la somme des besoins permanents, il faudra combler cette différence par un financement externe où réduire les besoins stables.
- Il faut redimensionner le projet si les intérêts de l'emprunt sont importants compte tenu de capacité de remboursement.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### **Section 03: Les risques et les garanties associées à un crédit d'investissement**

#### **1. Les risques**

##### **1.1. Définition de risque :**

Le risque est présent dans tout projet d'investissement. DARSА.J.D a défini le risque comme « la mesure du danger par trois paramètres : la probabilité ou fréquence de survenance de l'élément ou des événement qui le constituent, la gravité ou la sévérité de l'impact dudit risque, et sa détectivité par l'organisation ». <sup>32</sup>

##### **1.2. Les risques d'un crédit d'investissement**

###### ***1.2.1 Définition d'un risque crédit :***

Selon Christian GOURIÉROUX et ANDRÉTIAMO, Le risque du crédit est : « le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (obligatoire, prêts bancaires, créances commerciales...etc). Ce risque se décompose en risque de défaut qui intervient en cas de manquement ou retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette » <sup>33</sup>

Selon Cécile KHAROUBI et THOMAS, Le risque de crédit est « Dès qu'un agent économique consent un crédit à une entreprise à une contrepartie, une relation risquée s'instaure entre le créancier et son débiteur. Ce dernier peut en effet, de bonne ou mauvaise foi, ne pas payer sa dette à l'échéance convenue. L'aléa qui pèse sur le respect d'un engagement de régler une dette constitue le risque de crédit ». <sup>34</sup>

###### ***1.2.2. Les Différents types de risque liés à un crédit :***

On distingue plusieurs types de risque liée à un crédit, sont les suivants :

###### ***1.2.2.1. Risque d'immobilisation :***

Le risque d'immobilisation est liée au phénomène de transformation, c'est-à-dire le financement des emplois à long terme par des ressources à court terme, surtout lorsqu'il s'agit de dépôt de la clientèle. Le banquier incapable de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de

---

<sup>32</sup> DARSА.J.D, « la gestion des risques en entreprise », Ed GERESO, 3<sup>ème</sup> édition, paris, 2013, P36

<sup>33</sup> Christian GOURRIÉROUX, André Tiamo, « Risque de crédit : une approche avancée », les cahiers du CREF de HCE Montréal, 2007, P11.

<sup>34</sup> Cécile KHAROUBI et Philippe Thomas, « analyse du risque de crédit », Edition18, rue la Fayette, 2013, P18.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

fonds émanant de sa clientèle ou d'autres établissements de crédit est dite liquide, les effets de contagion que le liquide d'un établissement fait peser sur l'ensemble du secteur.<sup>35</sup>

### ***1.2.2.2. Risque de taux :***

Selon DE COUSSERQUES Sylvie, «Le risque de taux trouve son origine dans la détention d'actif et passif à taux fixe, qui est différent en matière d'échéances et de condition de rémunération. Il peut également découler la détention d'actif et passif taux variable. Il est nécessaire de déterminer la position d'une banque vis-à-vis du risque de taux (position) <sup>36</sup>.

### ***1.2.2.3. Risque de change :***

Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change posé aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements du crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devise.et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leur actifs et passif. Il est défini comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellées en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque<sup>37</sup>.

### ***1.2.2.4. Risque d'insolvabilité ou de non remboursement :***

Il résulte de l'insolvabilité du débiteur qui se produit lorsque la créance détenue sur ce client, totalement ou partiellement irrécupérable, C'est à dire le non remboursement à l'échéance. Dans circonstances de favorable, le risque de contrepartie peut être fatal pour le système, celui-ci prend Alor sa forme la plus dangereuse « le risque systématique ».

Le risque est évalué en analysant la valeur liquidative de l'entreprise, son endettement et l'évolution de ses fonds propres nets<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> TAVERDET. POPIOLEK, « guide du choix d'investissement »,Edition d'organisation, paris,2006.p100.

<sup>36</sup> DE COUSSERQUES Sylvie, « Gestion de la banque »,2<sup>ème</sup> Edition, paris, 1996, P202

<sup>37</sup> MICHEL ROUCH et GÉRARDNOLLEAU ; « le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », Edition la revue banque éditeur, 3eme édition, paris, 1998.p312.

<sup>38</sup> Manchon E ; « analyse bancaire de l'entreprise », Economica, paris, 2001, p.232.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***1.2.2.5. Risque de liquidité :***

Il se définit comme l'impossibilité à un moment donné de faire face à des échéances de trésorerie :

- Soit parce que l'entreprise n'a plus d'actifs pouvant être transformés immédiatement en trésorerie mobilisable .
- Soit parce que, du fait d'une crise financière, il est très difficile de liquider dès l'actif sauf aux prix de très importantes pertes de valeur<sup>39</sup>.

### **1.2.3. Différents types de risques liés à un projet d'investissement**

Il existe plusieurs types de risque qui peuvent influencer la réalisation d'un projet d'investissement.

#### ***1.2.3.1. Les Risques d'exploitations :***

Sont liées à la maîtrise des coûts de fonctionnement mis en valeur par une analyse de sensibilité et de flexibilité. Ces coûts peuvent être directs ou indirectes. Le risque d'exploitation c'est le risque de réaliser un résultat insuffisant quand les coûts de fonctionnement ne sont pas maîtrisés.

#### ***1.2.3.2. Le Risque financier et de trésorerie :***

Selon R.HOUDAYER qui a décrit que le risque financier et de trésorerie concerne « Le risque lié au financement qui est dû soit à une insuffisance de fonds propres ou à une absence de dividende. L'entreprise peut manquer de trésorerie à court terme en relation avec prévision en besoin de fonds de roulement »<sup>40</sup>.

#### ***1.2.3.3. Le Risque du marché :***

Les variations des prix et volume du marché peuvent causer des difficultés pour le projet.

#### ***1.2.3.4. Le risque Décisionnel :***

L'entreprise rencontre un risque décisionnel quand les informations internes et externes sont de mauvaise qualité (un mauvais choix en matière de prise de décision).

---

<sup>39</sup> VERNIMMEN(P) et all, « finance d'entreprise », 10<sup>ème</sup> Edition Dalloz, Paris, 2012, P1112

<sup>40</sup> HOUDAYER.R, « projet d'investissement guide d'évaluation financière », Edition Economica, Paris, 2006, P149.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***1.2.3.5. Les risques liés au temps de réalisation :***

Ils correspondent aux dépassements des coûts, les retards et les risques technologiques et techniques (panne des équipements et leur obsolescence).

## **2. Les Garanties**

### **2.1. Définition de garantie :**

La garantie est la nationalisation d'une promesse de payer faite au banquier par le débiteur ou une tierce personne sous forme d'un engagement, affectant à son profit selon divers procédés ne soit un droit de préférence sur les biens de celui promet, soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les meubles ou immeubles appartenant à celui qui s'engage<sup>41</sup>.

En général, on peut dire que la garantie bancaire est une forme de contrat dont le but est de garantir le remboursement d'une somme d'argent dans le cas où l'une des deux parties ne peut plus honorer son versement.

En effet, la garantie est un moyen qui permet à la banque de se protéger, et faire face au non-respect de client pour ces obligations.

### **2.2. Les formes des garanties :**

Il existe plusieurs formes de garanties qui requièrent la banque, on distingue deux sortes de garanties :

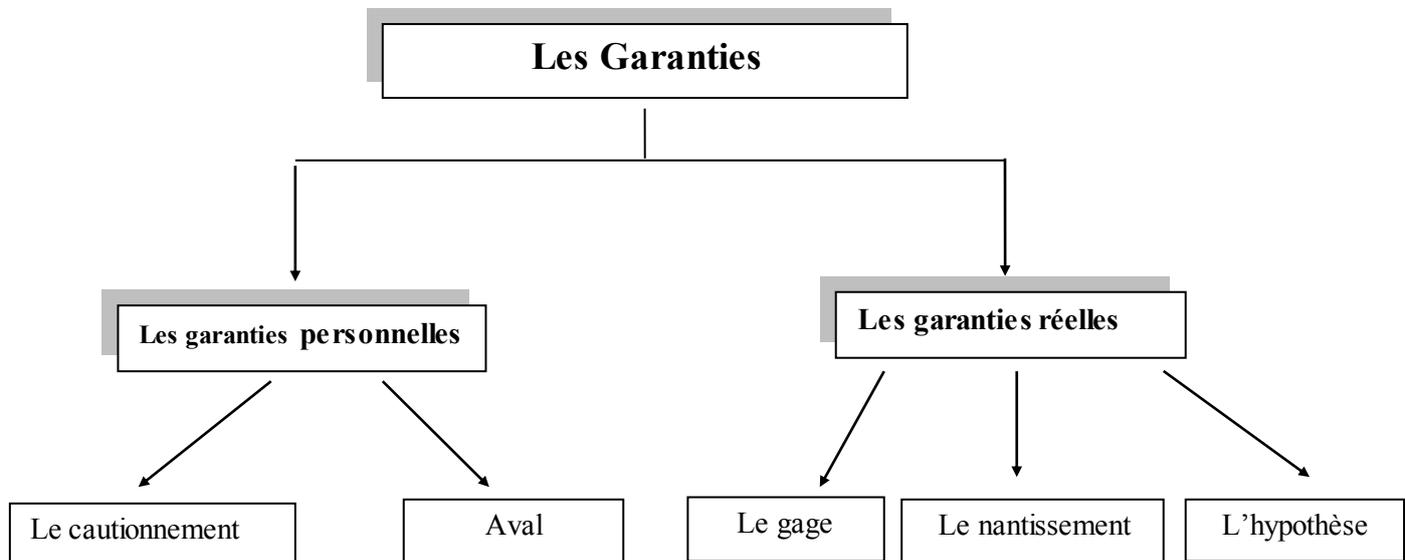
- les Garanties personnelles, sous forme d'un cautionnement ou d'un aval.
- les garanties réelles, sont les plus utilisées et portent sur les biens, sous forme d'hypothèque, nantissement et le gage.

---

<sup>41</sup> Percie du sert ; « risque et contrôle du risque », Edition Economica, 1999, P123.

## Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement

Figure 2.5 : Les différentes formes de garanties



### 2.2.1. Les garanties personnelles :

Cette garantie désigne un contrat signé par un particulier, par lequel il s'engage personnellement à rembourser les sommes dues par un tiers, si ce dernier ne parvient pas à honorer ses dettes. Il s'agit donc d'une sûreté, au profit du débiteur (le plus souvent une banque), pour faciliter l'accès au crédit de ce tiers.

Cette garantie personnelle se présente sous forme de cautionnement ou de l'aval, on distingue :

#### 2.2.1.1. Le cautionnement :

Selon le code civil algérien, acte N664 le cautionnement est : « un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire.

Cette obligation, on s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »<sup>42</sup>.

On distingue deux types de cautionnement : La caution simple et la caution solidaire.

<sup>42</sup> Article 664 du code civil algérien

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***2.2.1.1.1. Le cautionnement simple :***

Le cautionnement simple est un engagement personnel donné par une ou plusieurs personnes à un créancier, au cas où celui-ci le sollicite, qu'il poursuive d'abord le débiteur principal sur tous ses biens (bénéfice de discussion). D'autre part, avec le cautionnement simple, la caution peut demander au créancier qu'il ne lui réclame que la fraction de la dette proportionnelle au nombre de cautions (bénéfice de division).

### ***2.2.1.1.2. Le cautionnement solidaire :***

« La caution solidaire ne peut requérir le bénéfice de discussion »<sup>43</sup>. Dans ce cas la caution solidaire ne bénéficie de discussion ni de celui de division. Le créancier peut poursuivre indifféremment le débiteur ou la caution.

Noter que le cautionnement solidaire est constaté par l'apposition par le garant de la mention « bon pour cautionnement solidaire et indivisible ».

### ***2.2.1.2. L'aval***

Selon l'article 409 du code de commerce, l'aval constitue l'engagement d'une personne de payer le montant total ou une partie d'une créance manifestée par un effet de commerce<sup>44</sup>.

En d'autre terme, le principe de l'aval consiste pour une personne à s'engager à garantir le paiement d'une tierce personne sur un effet de commerce (lettre de charge, LCR, billet à ordre, BOR).

En principe, celui qui donne son aval (l'avaliste) s'engage donc à payer le porteur d'un effet de commerce à l'échéance au lieu de débiteur (avalisé).

Par exemple la banque, en cas non-paiement par le débiteur de l'effet à l'échéance. L'aval peut être donné directement sur la lettre de change. La signature de l'avaliste doit apparaître au dos de l'effet de commerce précédé de la formule « bon pour aval ».

L'aval peut être également donné par acte séparé. L'acte doit également indiquer le lieu où l'aval est intervenu, le montant des sommes garanties et la durée des engagements.

---

<sup>43</sup> Article 665 du code civil algérien

<sup>44</sup> Article 109 du code de commerce

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***2.1.2. Les garanties réelles***

Une garantie réelle est un actif mobilier ou immobilier donné en gage par un débiteur à son créancier. Cette garantie peut être constituée d'un stock de marchandise, de titres, d'une délégation de créances, des fonds de commerce, des matériels, des immeubles et même des sommes d'argent. En effet, les sûretés réelles permettent au banquier de faire saisir et vendre le bien objet de garantie et de se faire payer sur le produit de la vente.

Les garanties réelles très utilisées sont le gage, le nantissement et l'hypothèque.

#### ***2.2.2.1. Le gage :***

Est l'acte ou un contrat par lequel une personne remet à son créancier un objet mobilier ou une valeur pour assurer l'exécution de ses engagements.

Le gage est défini sous l'article 2233 du code civil comme étant une convention par laquelle le constituant accorde à un créancier le droit de se faire payer par préférence à ses autres créanciers sous un bien mobilier ou un ensemble de biens mobiliers corporels, présents ou futurs, étant précisé que les créances garanties peuvent être présentes ou futures, à condition cependant d'être déterminables<sup>45</sup>.

Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession.

##### ***2.2.2.1.1. Gage avec dépossession :***

On peut citer dans cette catégorie le gage de tableaux ou d'objets précieux (pratique courante dans les caisses de crédit municipal). Il y a trois intervenants dans le gage avec dépossession :

- le créancier : la banque ;
- le débiteur : l'entreprise ;
- le tiers détenteur : la société.

---

<sup>45</sup> Article 2233 du code civil.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

### ***2.2.2.1.2. Gage sans dépossession :***

Le gage sans dépossession est une sureté prise par un créancier. Un débiteur affecte, au profit d'un créancier, un bien mobilier en garantie de la bonne fin de sa dette, mais sans se dessaisir de la propriété du bien. Le gage sans dépossession prend la forme pour une banque, prêteuse de deniers, notamment de nantissements de portefeuilles de titres, de créances commerciales ou de fonds de commerce.

### ***2.2.2.2. Le nantissement :***

Selon l'article 948 du code civil algérien :

« Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou à une tiers personne, choisie par le parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier ou à une tiers personne, choisie par le parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance, et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelques mains qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et eux créanciers en rang »<sup>46</sup> .

Il existe divers formes de nantissement, nous citons les formes les plus utilisées :

- ✓ Nantissement de l'outillage et d'équipements ;
- ✓ Nantissement de fonds de commerce ;
- ✓ Nantissement ou gage sur véhicules ;
- ✓ Nantissement des actifs financiers ;
- ✓ Nantissement des marchés publics.

### ***2.2.2.3. L'hypothèse :***

Selon l'article 822 du code civil algérien :

« L'hypothèse est un contrat par lequel le créancier acquit sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance propriétaire en ce moment-là »<sup>47</sup> .

---

<sup>46</sup> Article 948 du code civil.

<sup>47</sup> Article 822 du code civil.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

L'hypothèse est donc est un droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation, elle est de sa nature invisible et subsiste en entier sur tous les immeubles affecté, sur chacun et sur chaque portion de ces immeubles.

Il existe trois sortes d'hypothèses :

### ***2.2.2.3.1. L'hypothèse conventionnelle :***

Elle est inscrite à la suite de la signature d'un contrat. Elle issue ce dernier par lequel le débiteur consent à son créancier une garantie hypothécaire.

### ***2.2.2.3.2. L'hypothèse légale :***

Selon l'article 19 de la loi du 10 juillet 1965 attribue au syndicat des copropriétaires, une hypothèse légale sur le lot du copropriétaire qui ne règle pas les charges de copropriété lui incombant.

### ***2.2.2.3.3. Les hypothèses judiciaires :***

Selon l'ordonnance n°75-58, portant code civil, modifiée et complétée, « tout créancier muni d'un jugement exécutoire ayant statué sur le fond et condamnant le débiteur à une prestation déterminée, peut obtenir, en garantie de sa créance en capital, et frais, un droit d'affectation hypothécaire sur les immeubles de son débiteur. Il ne peut plus, après le décès de son débiteur, prendre une affectation sur les immeubles de la succession »<sup>48</sup>.

L'hypothèse présente l'avantage d'être la plus sûr, car elle touche à un droit immobilier.

## **3 . Relation entre crédit, risque et garantie**

La banque collecte des dépôts, les moyens du paiement du public, et accorde des crédits aux entreprises et aux particuliers. Même si son importance relative dans le financement de l'économie a reculé par rapport aux financements réalisés via les marchés financiers, le crédit reste l'un des mécanismes fondamentaux de la vie économique, et de la croissance, ainsi c'est par l'octroi de ces crédits se réalise la création monétaire.

---

<sup>48</sup>L'ordonnance n°75-58, de code civil.

## ***Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement***

---

Exploiter un crédit c'est de prendre des risques comme le non remboursement, de liquidité, de taux d'intérêt...etc. L'analyse des risques prise en décident d'un crédit est une partie intégrante du métier du banquier. Les risques sont présents dans toutes les activités de l'économie et sont multiples et multidimensionnels (risques commerciaux, risques opérationnels et techniques, risque de la gestion interne...etc.)

Pour se protéger contre ce risque, la décision dépendra également des garanties qui peuvent être apportées par l'emprunteur, en cas de défaillance de sa part. Elles peuvent être constituées par ce qu'on appelle des sûretés qui peuvent porter selon les cas et les types de crédits, sur les biens, des meubles ou sur des créances, sur des biens ou des droits immobiliers.

En effet, principale méthode utilisée : nantissement, le cautionnement, et l'hypothèque. En plus, des sûretés réelles, la banque peut demander des garanties personnelles. C'est lorsque les biens personnels d'un entrepreneur servent de garantie pour un crédit destiné à son entreprise.

La banque accorde des crédits, et elle prend des garanties pour réduire les risques. Le dépôt, la confiance, l'information, les risques, les crédits et les garanties sont « les six mots fondamentaux de la banque ».

### **Conclusion :**

L'évaluation d'un projet d'investissement est faite sur la base d'un dossier de crédit venant appuyer la demande formulée par le client. Elle se déroule en deux étapes : une étude technico-économique qui assure que le projet est techniquement viable et une étude de rentabilité qui confirme que l'affaire est financièrement rentable.

Enfin, faut-il rappeler que l'octroi du crédit est une opération qui reste très risquée, de ce fait, une étude des risques du crédit et des moyens de protection s'avère nécessaire.

---

## *Conclusion Générale*

---

Dans le cadre de notre mémoire de fin d'étude nous, nous sommes intéressées à savoir comment une banque évalue la rentabilité d'un projet d'investissement et quels sont les risques du crédit qu'elle accorde, et comment se protéger par des garanties.

En premier lieu, nous avons constaté que l'investissement est un engagement durable de capital par une entreprise afin de créer la valeur qui se présente sous différentes formes : selon l'objectif de l'entreprise, la nature de l'investissement, et selon la nature de leurs relations dans un programme d'investissement (L'interdépendance). Ensuite, le crédit d'investissement est un crédit affecté, accordé par une banque à une entreprise, pour un usage bien défini. Les crédits d'investissements se substituent en crédit à moyen terme et à long terme, comme il existe une autre forme c'est le crédit-bail.

Le financement d'un projet d'investissement fait appel à une démarche suivie par le banquier. Ce dernier fera d'abord appel à la collecte d'informations concernant le client. Pour ce faire, il exigera de ce dernier la présentation des documents comptables tels que les bilans, les comptes de résultats ainsi que tous les documents jugés nécessaires pour mener son étude. En ce qui concerne le succès des projets et l'obtention de rendements par leur intermédiaire, les banques étudient l'évaluation économique et financière des projets avant la décision d'octroyer des prêts et cela se fait par plusieurs méthodes et éléments qui sont : la valeur actuelle nette (VAN), le taux de rentabilité interne (TRI), le délai de récupération (DR), l'indice de profitabilité(IP) dans le but d'assurer le recouvrement des prêts et la réussite du projet et atteindre les objectifs souhaités.

En effet, la notion de crédit est toujours suivi par la notion de risque, c'est pour cela que la banque doit s'assurer que l'entreprise est capable de rembourser son emprunt, sa protection est assurée par la prise de garantie.

Pour terminer, il convient de noter que la banque reste le moyen le plus efficace et le plus sûr, qui permet à l'entreprise d'acquérir et de renouveler les moyens de production et de lancer des projets d'investissement et notamment de favoriser la création monétaire, pour améliorer les ressources de la trésorerie.

**Ouvrage :**

- A. BOUGHABA, « Analyse et évaluation de projets », Edition BERTI, Alger, 2005
- ABEDELLAH BOUGHABA, « Analyse et évaluation de projet », Edition Berti, Alger, 2005.
- AFITEP, « Dictionnaire de management de projet » édition, afnor, 2010.
- ALIAN.M, « analyse financier, concepts et méthodes », Edition dunod, paris, 1998.
- A.MONCHAL, M.RIGIEUD, G.SOLLE et C.SOUES, «comptabilité et gestion », Edition Nathan, 9rue Méchain, Paris 1994
- BAGANERIS J-C, « introduction à la finance d'entreprise », Édition Vuibert, paris, 2004.
- CECILE KHAROUBI et PHILIPPE THOMAS, « analyse du risque de crédit », Edition18, rue la Fayette, 2013.
- CHRISOSOS.J et GILLET.R, Décision d'investissement, Edition Dareios et Pearson Éducation, 2eme Edition, France, 2008.
- CHRISTIAN GOURRIEROUX, ANDRE TIAMO, « Risque de crédit : une approche avancée », les cahiers du CREF de HCE Montréal, 2007.
- CONSO.P et HAMICL.F « gestion financière de l'entreprise », 9ème Édition, paris, 1999.
- DARSA.J.D, « la gestion des risques en entreprise », Ed GERESO, 3ème édition, paris, 2013.
- DE COUSSERQUES Sylvie, « Gestion de la banque », 2ème Edition, paris, 1996.
- DELHAYE-DUPRAT.F, « Finance d'entreprise », 4ème Édition Dunod, paris, 2013.
- D'HOIR- LAUPRETRE C, « droit du crédit », édition ellipses, paris, 2000.
- FRANÇOIS DESMICHT, « Pratique de l'activité bancaire », Ed, Dunod, Paris, Novembre 2004.
- FRANCH-BANCEL, ALBAN-RICHARD, « Choix des investissements », Edition Economica, paris, 1995.
- JEAN BARREAU, J.F. DELAHAYE, « Gestion d'entreprise », Edition Dalloz, 10ème édition, Paris, 2012.
- HAMDIK « analyse des projets et leur financement », Édition-salem, Alger, 2000.
- HIRIGOYEN.G «finance d'entreprise : théorie et pratique » Édition DEBOECK et LARCIER, Belgique, 2006.
- HOUDAYER. R, « Evaluation financière des projets », 2eme Edition Economica, Paris, 1999.
- GARDES.N « Finance d'entreprise », Édition d'organisation, paris, 2006.
- KHOHEL.J, « Les choix d'investissement », Ed Dunod, paris, 2003.
- KOEHL.J « choix d'investissement », Édition Dunod, paris, 2013.
- LASARY, « évaluation et financement de projet », Édition distribution EL othmania, 2007.
- LAZARAY, « évaluation et financement de projet », Edition El dar et othemia , Alger ,2007.
- LUC BERNET-ROLLAND, « Principe des techniques bancaires », 25ème édition, Paris, 2008.

- MANSOURI MANSOUR, Système et pratique bancaire en Algérie, Edition Houma, Alger, 2006.
- MANCHON.E ; « analyse bancaire de l'entreprise », Economica, paris, 2001.
- MICHEL ROUCH et GERARDNOLLEAU ; « le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », Edition la revue banque éditeur, 3eme édition, paris, 1998.
- MOURGUES N, « Le choix des investissements dans l'entreprise », Edition Economica, 1994.
- PIERRE .GENSSE8 Patrick. TOPSACALIAN, « Ingénierie Financière», Edition Economica, Paris, 1999.
- PERCIE du sert ; « risque et contrôle du risque », Edition Economica, 1999, P123.
- TAHA HADJ SADEK, « Le risque de l'entreprise et de la banque », EL Dahlab, Alger, 2007.
- TAVERDET.POPIOLEK, « guide du choix d'investissement »,Edition d'organisation, paris, 2006.
- VERNIMMEN(P) et all, « finance d'entreprise »,10<sup>ème</sup> Edition Dalloz, Paris, 2012.

### **Les mémoires :**

- Mémoire de M.A, « étude analytique d'un financement bancaire », université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, licence en science économique, 2008.

### **Articles de revues :**

- DANIE ANTRAIGUE, comptabilité des sociétés et des groupes : augmentation du capital.
- JEANNE GOBAT, « Finance et développement », Mars 2012.

### **Textes juridiques :**

- Article 664 du code civil algérien.
- Article 665 du code civil algérien.
- Article 109 du code de commerce.
- Article 2233 du code civil.
- Article 948 du code civil.
- Article 822 du code civil.
- loi 90 – 10 du 14 avril 1990 relative a la monnaie et au crédit, JORA 1990, numéro 112.
- L'ordonnance n°75-58, de code civil.

Liste des abréviations	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Introduction générale.....	1

## *Chapitre 01 : notions générales*

Introduction .....	3
Section 1 : Généralités sur les Banques.....	3
1.Définition et le rôle de la Banque.....	3
1.1. Définition de la Banque.....	4
1.2. Le rôle de la Banque .....	4
1.2.1.Le rôle d'intermédiaire de la Banque.....	4
1.2.2. Les fonctions de la banque.....	4
1.2.2.1. Collecte des dépôts.....	4
1.2.2.2. La distribution des crédits.....	4
1.2.2.3. La création de la monnaie et la fourniture des moyens de paiement.....	5
1.2.2.3.1. La création de la monnaie.....	5
1.2.2.3.2. Les moyens de paiement .....	5
2. Les ressources et les emplois de la Banque.....	6
2.1. Les ressources de la Banque.....	6
2.1.1. Les fonds propres.....	6
2.1.2. Les dépôts.....	6
2.2. Les emplois de la Banque.....	6
2.2.1. Le financement à court terme .....	6
2.2.2. Le financement à moyen et long terme.....	7
3. Les différents types de la Banque .....	7
3.1. La Banque centrale.....	7
3.2. Les Banques commerciales.....	7
3.2.1. La Banque de détail.....	7
3.2.2. La Banque d'affaires.....	7

3.2.3. La Banque d'investissement.....	8
3.2.4. La Banque universelle.....	8
Section 2 : Notions Fondamentales liées à l'Investissement.....	9
1. Définition de l'investissement .....	9
2. Définition d'un projet d'investissement et son objectif.....	10
2.1. Définition d'un projet d'investissement .....	10
2.2. Les objectifs d'un projet d'investissement.....	11
2.2.1. Les objectifs d'ordre stratégique .....	11
2.2.2. Les objectifs d'ordre opérationnels.....	11
3. Classification et caractéristique d'un projet d'investissement.....	11
3.1. Classification des projets d'investissement.....	11
3.1.1. Classification selon leur nature.....	12
3.1.2. Classification selon leurs objectifs.....	12
3.1.3. Classification selon la nature et leurs relations dans un programme d'investissement (l'interdépendan.....	13
3.2. Les caractéristique d'un projet d'investissement .....	14
Section 3 : Aperçu sur Crédit d'Investissement.....	17
1. Définition de crédit d'investissement.....	17
2. Objectif d'un crédit d'investissement.....	17
2.1. La production .....	17
2.2. Développement.....	18
2.3. La relance du circuit d'investissement .....	18
3. Les différents types de crédit d'investissement.....	18
3.1. Les crédit à moyen terme .....	18
3.1.1. Le crédit à moyen terme réescomptable .....	19
3.1.2. Le crédit à moyen terme mobilisable.....	19
3.1.3. Le crédit à moyen terme non mobilisable.....	19
3.2. Le crédit à long terme.....	19
3.3. Le crédit-bail.....	20
3.3.1. La définition de crédit-bail.....	21
3.3.2. Les formes de crédit-bail.....	21

3.3.2.1. Crédit-bail mobilier.....	21
3.3.2.2. Crédit-bail immobilier.....	21
3.3.3. Les avantages et les inconvénients de crédit-bail.....	21
3.3.3.1. Les avantages.....	21
3.3.3.2. Les inconvénients.....	21
Conclusion.....	22

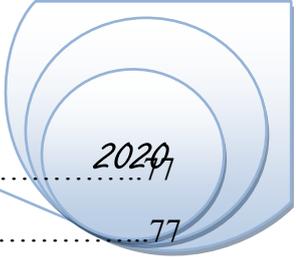
## *Chapitre 02 : Demande d'octroi d'un crédit et financement d'un projet d'investissement*

Introduction .....	23
Section 1 : montage et étude d'un dossier du financement .....	23
1. Les conditions d'octroi d'un crédit .....	23
2. Les documents nécessaires pour le montage d'un dossier du financement .....	24
2.1. Les documents nécessaires pour le montage d'un dossier du crédit d'investissement ...	25
2.1.1. La demande du crédit d'investissement.....	25
2.1.2. Les documents administratifs et juridiques .....	25
2.1.3. Les documents comptables et fiscaux .....	26
2.1.4. Les documents économiques et financières .....	26
2.1.5. Les documents techniques .....	26
2.2. Les documents d'investissement relatif à l'entreprise, au porteur de projet et au projet..	27
2.2.1. Les pièces justificatives relatives à l'entreprise .....	27
2.2.2. Les justificatifs relatifs au porteur du projet.....	27
2.2.3. Les justificatifs relatifs au projet.....	28
2.3. Les informations à mentionner dans le document d'investissement .....	28
3. L'étude d'un dossier du financement et d'un projet .....	30
3.1. L'analyse de l'étude technico-économique du projet.....	30
3.1.1. Présentation générale du projet.....	30
3.1.2. L'étude économique du projet .....	31
3.1.3. L'étude technique du projet .....	31
3.1.3.1. Le processus technologique .....	32
3.1.3.2. La capacité de production et effectif nécessaire.....	32

3.1.3.3. La location géographique.....	32
3.1.3.4. L'approvisionnement .....	32
3.1.3.5. Le cout de l'investissement.....	32
3.1.3.6. Planning de réalisation.....	33
3.1.3.7. Financement.....	34
3.2. Étude financières du projet.....	34
3.2.1. Analyse des besoins et des ressources de l'entreprise .....	34
3.2.1.1. Les besoins.....	34
3.2.1.2. Les ressources.....	35
3.2.2. Analyses des documents comptables .....	35
3.2.2.1. Le bilan comptable.....	35
3.2.2.1.1. L'actif du bilan.....	35
3.2.2.1.2. Le passif du bilan .....	37
3.2.2.2. Bilan financier.....	39
3. Élaboration de tableau des comptes de résultat (TCR).....	41
3.2.3. Analyse de la structure financière.....	45
3.2.3.1. L'équilibre financier à travers les indicateurs financier.....	45
3.2.3.2. L'équilibre financier à travers les ratios.....	48
3.2.3.2.1. Les ratios de structure.....	48
3.2.3.2.1.1. Le ratio de fond de roulement propre (RFRP).....	48
3.2.3.2.1.2. Le ration de fond de roulement net (RFRN).....	48
3.2.3.2.1.3. Le ratio de liquidité.....	49
3.2.3.2.1.4. Le ratio d'indépendance financière (RIF).....	49
3.2.3.2.1.5. Le ratio d'endettement (RE).....	50
3.2.3.2.1.6. Le ratio de la capacité de remboursement (RCR).....	50
3.2.3.2.2. Le ratio de rentabilité .....	50
3.2.3.2.2.1. Le ratio de rentabilité commerciale (RRC).....	50
3.2.3.2.2.2. Le ratio de rentabilité économique (RRE).....	50
3.2.3.2.2.3. Le ratio de rentabilité financière (RRF).....	51
3.2.3.2.3. Le ratio de rotation.....	51
3.2.3.2.3.1. Le ratio de rotation des stocks (RRS).....	51

3.2.3.2.3.2. Le ratio de rentabilité de crédit client (RRCC).....	52
3.2.3.2.3.3. Le ratio de rentabilité fournisseur (RRF).....	52
Section 2 : Évaluation et financement d'un projet d'investissement .....	53
1. Les critères de choix d'investissement fondés sur l'actualisation .....	53
1.1. La valeur actuelle nette (VAN).....	53
1.2. Le taux de rentabilité interne (TRI).....	54
1.3. L'indice de profitabilité (IP).....	55
1.4. Le délai de récupération actuelle (DRA).....	56
2. Les modes de financement des investissements .....	56
2.1. Le financement par fonds propres.....	57
2.1.1. L'autofinancement .....	57
2.1.2. La cession d'éléments d'actifs.....	60
2.1.3. L'augmentation du capital .....	60
2.2. Le financement par quasi-fond propre .....	61
2.2.1. Les comptes courants d'associés .....	61
2.2.2. Les titres participatifs .....	61
2.2.3. Les prêts participatifs .....	61
2.2.4. Les titres subordonnés .....	61
2.2.5. Les subventions d'investissement .....	62
2.3. Le financement par endettement .....	62
2.3.1. Les emprunts auprès des établissements de crédit .....	62
2.3.2. Les emprunts obligataires.....	62
2.3.3. Le crédit-bail.....	63
3. Plan de financement .....	64
3.1. Définition .....	64
3.2. Objectifs du plan de financement .....	65
3.3. Classification et structure du plan de financement .....	65
3.3.1. La classification du plan de financement .....	65
3.3.2. La structure et présentation du plan de financement .....	66
3.3.2.1. Les emplois.....	66
3.3.2.2. Les ressources.....	67

3.4. Un modèle de plan de financement .....	68
3.4.1. Modèle.....	68
3.4.2. Analyse de contenu .....	68
Section 3 : Les risques et les garanties associés à un crédit d'investissement.....	70
1. Les risques .....	70
1.1. Définition des risques .....	70
1.2. Les risques d'un crédit d'investissement .....	70
1.2.1. Définition d'un risque crédit.....	70
1.2.2. Différents types de risque lié à un crédit.....	70
1.2.2.1. Risque immobilisation.....	70
1.2.2.2. Risque de taux.....	71
1.2.2.3. Risque de change.....	71
1.2.2.4. Risques d'insolvabilités ou non remboursables .....	71
1.2.2.5. Risque de liquidité .....	72
1.2.3. Différents types de risque lié au projets d'investissement .....	72
1.2.3.1. Risque d'exploitation.....	72
1.2.3.2. Risque financier et de trésorerie.....	72
1.2.3.3. Risque de marché .....	72
1.2.3.4. Risque décisionnel .....	72
1.2.3.5. Risque lié au temps de réalisation .....	73
2. Les garanties .....	73
2.1. Définition de garantie .....	73
2.2. Les formes de garantie.....	73
2.2.1. Les garanties personnelles .....	74
2.2.1.1. Le cautionnement .....	74
2.2.1.1.1. Le cautionnement simple.....	75
2.2.1.1.2. Le cautionnement solidaire .....	75
2.2.1.2. L'aval .....	75
2.2.2. Les garanties réelles .....	76
2.2.2.1. Le gage .....	76
2.2.2.1.1. Le gage avec disposition .....	76



2.2.2.1.2. Le gage sans disposition .....	77
2.2.2.2. Le nantissement .....	77
2.2.2.3. L'hypothèse .....	77
2.2.2.3.1. L'hypothèse conventionnelle .....	78
2.2.2.3.2. L'hypothèse légale .....	78
2.2.2.3.3. L'hypothèse judiciaire .....	78
3. Relation entre crédit, risque et garantie .....	78
Conclusion .....	79
Conclusion générale.....	80
Bibliographie	

## Résumé

La banque constitue l'élément moteur dans une économie. La panoplie de crédit dont elle dispose sont susceptibles de financer tous les besoins que peut exprimer une entreprise dans le cadre de son activité.

Le banquier, dans sa démarche pour l'étude d'une quelconque demande de crédit, fera d'abord appel à la collecte d'information concernant le client. Pour ce faire, il exigera de ce dernier la présentation des documents nécessaires pour mener son étude. Ensuite il procède au diagnostic économique et financier de l'affaire qui lui permet de traduire la réalité des données comptables et de comprendre leur évaluation afin d'apprécier la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement envisagés.

La notion de crédit est inséparable de la notion du risque. A tout moment des événements imprévus pourraient compromettre l'opération et remettre en cause les remboursements des fonds prêtés. Donc, la banque prend toujours des risques mais elle les transforme et elle les incorpore aux produits bancaires. sa protection est assurée par la prise des garanties quoique celle-ci sont accessoires et ne la mettent pas à l'abri d'évènements imprévisibles.